eCH-0129 Norme concernant les données Référencement d'objets

Nom	Norme concernant les données Référencement d'objets
eCH- nombre	eCH-0129
Catégorie	Norme
Stade	défini
Version	4.0
Statut	Remplacé
Date de décision	2019-02-26
Date de publication	2018-01-29
Remplacé version	3.0 < Major Change>
Condition préalable	Voir annexe G
Annexes	Schéma XMLeCH-0129 (GS référencement d'objets) http://www.ech.ch/xmlns/eCH-0129/2/eCH-0129-4-0.xsd IMO-RF (la mensuration officielle de la Suisse) http://www.cadastre.ch/internet/gb/de/home/egris/doc/definitionen_et_schnittstellen.html RegBL Catalogue des caractères (OFS) http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/news/publikationen.html?publicationID=3526 RegBL Catalogue des caractères des projets de construction (OFS) http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/00/05/blank/01/06/01.Document.111442.pdf
Langues	Allemand (original), Français (traduction)
Auteurs	Référencement d'objets Christian Dettwiler, canton Thurgovie (christian.dettwiler@tg.ch) Martin Stingelin, Stingelin Informatik GmbH (martin.stingelin@stingelin-informatik.com)
Éditeur / Distribution	Verein eCH, Mainaustrasse 30, Postfach, 8034 Zürich T 044 388 74 64, F 044 388 71 80 www.ech.ch / info@ech.ch

Condensé

Le présent document constitue la base des normes en vigueur concernant le référencement d'objets en Suisse. Ainsi l'échange de données, et donc l'administration, pourront à l'avenir être traités de manière homogène.
Il définit les entités du modèle de donnés d'échange global et une procédure d'annonce générique. La norme eCH-0129 constitue la base de plusieurs normes d'annonce du domaine du référencement d'objets.

Sommaire

1 Statut du document 11

2 Introduction 11

2.1 Aperçu 12

2.2 Champ d'application 12

2.3 Avantages 13

2.4 Priorités 13

2.5 Principes 14

3 Structure de la documentation standard de référencement d'objets 14

4 Fondements 15

4.1 Système de classement et terminologie 15

4.2 Acteurs 16

4.3 Dépendances à d'autres projets et normes 16

4.4 Notation 18

5 Modèle de données d'échange 19

5.1 Indications formelles 20

5.1.1 Relations 20

5.1.2 Namespaces et gestion des versions 20

5.2 Entités générales 21

5.2.1 Entités standardisées par eCH 21

5.2.2 Entités définies par le registre foncier ou selon l'OTRF 21

5.3 Projet de construction - constructionProject 21

5.3.1 Caractères de l'entité Projet de construction - constructionProject 23

5.3.1.1 Identificateur local - localID 24

5.3.1.2 EPROID - EPROID 24

5.3.1.3 Numéro officiel du dossier de construction – officialConstructionProjectFileNo 24

5.3.1.4 Numéro officiel du dossier de construction suffixe – extensionOfOfficialConstructionProjectFileNo 24

5.3.1.5 Nombre de bâtiments neufs avec usage d'habitation terminé - newBuildingsForResidentialPurposeCompleted 25

5.3.1.6 Nombre de bâtiments neufs avec usage d'habitation total - newBuildingsForResidentialPurposeTotal 25

5.3.1.7 Nombre de bâtiments neufs sans Usage d'habitation terminé - newBuildingsWithoutResidentialPurposeCompleted 25
5.3.1.8 Nombre de bâtiments neufs sans usage d'habitation total - newBuildingsWithoutResidentialPurposeTotal 25
5.3.1.9 Nombre de logements neufs terminé - newDwellingsCompleted 26
5.3.1.10 Nombre de logements neufs total - newDwellingsTotal 26
5.3.1.11 Type d'ouvrages - typeOfConstructionProject 26
5.3.1.12 Lieu de construction - constructionLocalisation 26
5.3.1.13 Motif d'autorisation - typeOfPermit 27
5.3.1.14 Date d'expiration du permis de construire – permitExpirationDate 28
5.3.1.15 Date permis de construire - permitIssueDate 28
5.3.1.16 Date de dépôt permis de construire - announcementDate 28
5.3.1.17 Date de refus permis de construire – declinationDate 28
5.3.1.18 Date de début des travaux - startDate 29
5.3.1.19 Date de fin des travaux - completionDate 29
5.3.1.20 Date de suspension du permis de construire - suspensionDate 29
5.3.1.21 Date de retrait de demande de permis - withdrawalDate 29
5.3.1.22 Numéro de service d'enquête - constructionSurveyDeptNo 29
5.3.1.23 Coûts de projet total - totalCostsOfProject 30
5.3.1.24 Statut du projet - status 30
5.3.1.25 Type de maître d'ouvrage - typeOfClient 31
5.3.1.26 Type d'ouvrages - typeOfConstruction 32
5.3.1.27 Description du projet de construction - description 33
5.3.1.28 Durée prévisionnelle des travaux - durationOfConstructionPhase 34
5.4 Type de travaux de construction - kindOfConstructionWork 34
5.4.1 Caractères de l'entité Type de travaux de construction – kindOfConstructionWork 35
5.4.1.1 Type de travaux – kindOfWork 35
5.4.1.2 Rénovation énergétique – energeticRestauration 35
5.4.1.3 Rénovation de système de chauffage – renovationHeatingsystem 36
5.4.1.4 Transformations internes rénovations – innerConversionRenovation 36
5.4.1.5 Changement d'affectation – conversion 36
5.4.1.6 Extension surélévation chauffé – extensionHeightenigHeated 36
5.4.1.7 Extension surélévation non chauffée – extensionHeightenigNotHeated 37

5.4.1.8 Installation solaire thermique – thermicSolarFacility 37
5.4.1.9 Installation solaire photovoltaïque – photovoltaicSolarFacility 37
5.4.1.10 Autres travaux – otherWorks 37
5.5 Bâtiment - building 38
5.5.1 Caractères de l'entité Bâtiment – building 38
5.5.1.1 Identification de bâtiment - buildingIdentification 40
5.5.1.2 EGID - EGID 40
5.5.1.3 Numéro officiel du bâtiment - officialBuildingNo 41
5.5.1.4 Nom du bâtiment - name 41
5.5.1.5 Date de construction - dateOfConstruction 41
5.5.1.6 Date de rénovation – dateOfRenovation 41
5.5.1.7 Date de démolition - dateOfDemolition 42
5.5.1.8 Nombre d'étages - numberOfFloors 42
5.5.1.9 Nombre de pièces d'habitation séparées - numberOfSeparateHabitableRooms 42
5.5.1.10 Surface du bâtiment - surfaceAreaOfBuilding 42
5.5.1.11 Surface souterraine du bâtiment – subSurfaceAreaOfBuilding 43
5.5.1.12 Surface du bâtiment EO au-dessus du sol – surfaceAreaOfBuildingSingleObject 43
5.5.1.13 Catégorie de bâtiment – buildingCategory 43
5.5.1.14 Classe de bâtiment - buildingClass 44
5.5.1.15 Statut du bâtiment – status 44
5.5.1.16 Coordonnées – coordinates 45
5.5.1.17 Identificateur local – localID 45
5.5.1.18 Autres identificateurs – otherId 45
5.5.1.19 Zone de protection civile – civilDefenseShelter 45
5.5.1.20 Code de quartier – quartersCode 46
5.5.1.21 Surface de référence énergétique – energyRelevantSurface 46
5.5.1.22 Installation thermotechnique oui/non - thermoTechnicalDeviceYesNo 46
5.5.1.23 Volume de bâtiment – volume 47
5.5.1.23.1 Volume – volume 47
5.5.1.23.2 Source de données – informationSource 47
5.5.1.23.3 Norme – norm 48

5.5.1.24 Installation thermotechnique – thermotechnicalDevice 48
5.5.1.24.1 Générateur de chaleur – heatGenerator 49
5.5.1.24.2 Type de système – heatingType 49
5.5.1.24.3 Source d'information – informationSource 49
5.5.1.24.4 Date de révision – revisionDate 50
5.5.1.24.5 Chaleur pour le chauffage – heatForHeating 50
5.5.1.24.6 Chaleur pour l'eau chaude – heatforWarmwater 51
5.5.1.24.7 Agent énergétique – energySource 51
5.5.1.25 Métadonnées nommées – namedMetaData 52
5.6 Logement - dwelling 52
5.6.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Logement 53
5.6.1.1 Identificateur local – LokalID 53
5.6.1.2 Numéro administratif du logement – administrativeDwellingNo 54
5.6.1.3 EWID – EWID 54
5.6.1.4 Numéro physique du logement - physicalDwellingNo 54
5.6.1.5 Date de construction – dateOfConstruction 54
5.6.1.6 Date de démolition – dateOfDemolition 55
5.6.1.7 Nombre de pièces - noOfHabitableRooms 55
5.6.1.8 Etage – floor 55
5.6.1.9 Situation à l'étage - locationOfDwellingOnFloor 55
5.6.1.10 Plusieurs étages - multipleFloor 56
5.6.1.11 Restrictions d'utilisation – usageLimitation 56
5.6.1.12 Equipement de cuisine - kitchen 56
5.6.1.13 Surface du logement - surfaceAreaOfDwelling 56
5.6.1.14 Statut du logement – status 57
5.6.1.15 Usage du logement – dwellingUsage 57
5.6.1.15.1 Code d'usage – usageCode 58
5.6.1.15.2 Source d'information concernant le type d'usage – informationSource 58
5.6.1.15.3 Date de mise à jour du type d'usage – revisionDate 58
5.6.1.15.4 Remarque concernant le type d'usage – remark 59
5.6.1.15.5 Personnes avec résidence principale – personWithMainResidence 59
5.6.1.15.6 Personnes avec résidence secondaire – personWithSecondaryResidence 59

5.6.1.15.7 Date de première occupation – dateFirstOccupancy 59
5.6.1.15.8 Date de dernière occupation – dateLastOccupancy 59
5.7 Entrée du bâtiment (Adresse) - buildingEntrance 60
5.7.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Entrée du bâtiment 60
5.7.1.1 EGAID- EGAID 61
5.7.1.2 EDID – EDID 61
5.7.1.3 Numéro d'entrée du bâtiment – buildingEntranceNo 62
5.7.1.4 Statut - status 62
5.7.1.5 Coordonnées – coordinates 62
5.7.1.6 Identificateur local – LocalID 63
5.7.1.7 Est l'adresse principale – isMainAddress 63
5.7.1.8 Est officiel – isOfficial 63
5.8 Immeuble - realestate 63
5.8.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Immeuble 65
5.8.1.1 Office – authority 66
5.8.1.2 Date – date 66
5.8.1.3 EGRID – EGRID 66
5.8.1.4 Mesure de surface – squareMeasure 66
5.8.1.5 Type d'immeuble – realestateType 67
5.8.1.6 Sous-type cantonal – cantonalSubKind 67
5.8.1.7 Lot– lot 67
5.8.1.8 Numéro de mutation - mutnumber 68
5.8.1.9 NBIdent – identDN 68
5.8.1.10 Numéro – number 68
5.8.1.11 Suffixe du numéro - numberSuffix 69
5.8.1.12 Status – status 69
5.8.1.13 Sous-district – subDistrict 69
5.8.1.14 Immeuble incomplet – realestateIncomplete 69
5.8.1.15 Coordonnées – coordinates 70
5.8.1.16 Métadonnées nommées – namedMetaData 70
5.9 Surface - area 70
5.9.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Surface 71
5.9.1.1 Désignation – areaDescription 71

5.9.1.2 Code de désignation - areaDescriptionCode 71
5.9.1.3 Type de surface - areaType 72
5.9.1.4 Valeur de surface- areaValue 73
5.10 Personne - person 73
5.10.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Personne 74
5.10.1.1 Identification de la personne – personIdentification 74
5.11 Localité - locality 74
5.11.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Localité 75
5.11.1.1 NPA suisse – swissZipCode 75
5.11.1.2 Chiffre complémentaire NPA - swissZipCodeAddOn 75
5.11.1.3 Nom de la localité long - nameLong 76
5.11.1.4 Nom de la localité abrégé - nameShort 76
5.12 Droit - right 77
5.12.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Droit 77
5.12.1.1 EREID – EREID 77
5.13 Propriété fiscale - fiscalOwnership 77
5.13.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Propriété fiscale 78
5.13.1.1 Date d'accès - accessionDate 78
5.13.1.2 Type de relation - fiscalRelationship 78
5.13.1.3 Valide à partir de - validFrom 79
5.13.1.4 Valide jusqu'à - validTill 79
5.13.1.5 Dénominateur - denominator 79
5.13.1.6 Compteur – tally 79
5.14 Objet d'assurance - insuranceObject 80
5.14.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Objet d'assurance - insuranceObject 80
5.14.1.1 Identificateur local – localId 80
5.14.1.2 Début de l'assurance – startDate 81
5.14.1.3 Fin de l'assurance – endDate 81
5.14.1.4 Numéro d'assurance – insuranceNumber 81
5.14.1.5 Type d'usage – usageCode 81
5.14.1.6 Description de l'utilisation – usageDescription 83
5.14.1.7 Valeur d'assurance – insuranceValue 83

5.14.1.7.1 Identificateur local – localId 83
5.14.1.7.2 Valide à partir de - validFrom 83
5.14.1.7.3 Motif de mutation - changeReason 84
5.14.1.7.4 Somme d'assurance – insuranceSum 84
5.14.1.8 Volume d'assurance – insuranceVolume 84
5.14.1.9 Volume – volume 85
5.14.1.10 Norme – norm 85
5.15 Objet d'estimation – estimationObject 85
5.15.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Objet d'estimation – estimationObject 85
5.15.1.1 Identificateur local – localId 86
5.15.1.2 Volume – volume 86
5.15.1.3 Année de construction – yearOfConstruction 86
5.15.1.4 Description – description 86
5.15.1.5 Valide à partir de - validFrom 86
5.15.1.6 Motif d'estimation – estimationReason 87
5.15.1.7 Valeur d'estimation – estimationValue 87
5.15.1.7.1 Identificateur local – localId 87
5.15.1.7.2 Année de base – baseYear 88
5.15.1.7.3 Valide à partir de – validFrom 88
5.15.1.7.4 Valeur d'indice - indexValue 88
5.15.1.7.5 Valeur – value 88
5.15.1.7.6 Type de valeur – typeOfValue 88
5.16 Rue - street 89
5.16.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Rue 90
5.16.1.1 ESIDID – ESID 90
5.16.1.2 Est désignation officielle – isOfficialDescription 91
5.16.1.3 Numéro de rue officiel –officialStreetNumber 91
5.16.1.4 Identificateur local – localId 91
5.16.1.5 Type de localisation – localisationKind 91
5.16.1.5.1 Langue – language 92
5.16.1.5.2 Description long – descriptionLong 92
5.16.1.5.3 Description abrégée – descriptionShort 92

5.16.1.5.4 Indice de description – descriptionIndex 92
5.16.1.6 Statut – localisationStatus 93
5.16.1.7 Principe de numérotation - numberingPrinciple 93
5.16.1.8 ESTRID – ESTRID 93
5.16.1.9 Géométrie des rues – streetGeometry 94
5.17 Plan RF – cadastralMap 94
5.17.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Plan RF 95
5.17.1.1 Numéro de plan – mapNumber 95
5.17.2 NBIdent- identDN 95
5.18 Remarque MO – cadastralSurveyorRemark 95
5.18.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Remarques MO 95
5.18.1.1 Type – remarkType 96
5.18.1.2 Autre type – remarkOtherType 96
5.18.1.3 Remarque – remarkText 96
5.18.1.4 N° d'objet – objectID 96
5.19 Désignation de l'emplacement – placeName 97
5.19.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Désignation d'emplacement 97
5.19.1.1 Type de désignation d'emplacement – placeNameType 97
5.19.1.2 Nom – localGeographicalName 97
5.20 Surface partielle DDP – coveringAreaOfSDR 98
5.20.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Surface partielle DDP 98
5.20.1.1 Mesure de surface – squareMeasure 98
5.20.1.2 Identificateur du registre foncier – realestateIdentification 98
5.21 Surface partielle du bâtiment – partialAreaOfBuilding 98
5.21.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Surface partielle du bâtiment 99
5.21.1.1 Mesure de surface – squareMeasure 99
5.22 Types généraux 99
5.22.1 Identificateur désigné – namedIdType 99
5.22.1.1 Catégorie de l'identificateur – idCategory 99
5.22.1.2 Identificateur - id 100
5.22.2 Date partiellement connue – datePartiallyKnownType 100

5.22.3 Date du bâtiment – buildingDateType 101
5.22.3.1 Période de construction – periodOfConstruction 101
5.22.4 Coordonnées – coordinates 102
5.22.4.1 Renseignements concernant l'est – east 102
5.22.4.2 Renseignements concernant le nord – north 103
5.22.4.3 Renseignements concernant Y 103
5.22.4.4 Renseignements concernant X 103
5.22.4.5 Renseignement concernant l'origine des coordonnées – originOfCoordinates 103
5.22.5 Valeur – valueType 103
6 Priorité des annonces et structure des annonces 105
6.1 Priorité des annonces 105
6.2 Structure des annonces 105
6.2.1 Paquet de données utiles 106
6.2.2 Header 106
6.2.2.1 Attributs spécifiques au domaine pour le référencement d'objets 106
6.2.3 Contenu 107
6.2.4 Annexes 107
7 Considérations de sécurité 108
8 Exclusion de responsabilité - droits de tiers 109
9 Droits d'auteur 109
Annexe A – Références & bibliographie 110
Annexe B – Collaboration & vérification 111
Annexe C – Abréviations 112
Annexe D – Glossaire 112
Annexe E – Modifications par rapport à la version 3.0 113
Annexe F – Modèle de données d'échange 115
Annexe G – Dépendances 116

1 Statut du document

Remplacé: Le document a été remplacé par une nouvelle version plus récente. Son utilisation reste encore possible, mais il est recommandé d'appliquer la dernière version.

2 Introduction

Le groupe spécialisé (GS) Référencement d'objets a été créé afin de définir les annonces électroniques appliquées à l'organisation, concernant des objets:

> *«La standardisation de la structure, de la signification et de la sémantique des données d'objets (en particulier les données concernant des bâtiments, immeubles et registre foncier) constitue la condition préalable pour pouvoir les transmettre électroniquement sans intervention manuelle. Il est ainsi possible d'automatiser toute une série de déroulements administratifs et de procédures d'échange de données.»*

Commentaire concernant la collaboration des domaines (construction, mensuration officielle, assurance, impôts, registre foncier): en principe, les points internes à un domaine concernent le domaine sur la base du modèle d'échange de données commun, tandis que les points inter-domaines sont à définir dans le GS.

2.1 Aperçu

Afin de permettre une mise en place homogène et pertinente du point de vue économique de l'échange électronique d'annonces d'objets, il est nécessaire d'établir des normes. Cela permet d'assurer une communication sans entrave entre plusieurs systèmes et organisations autonomes. C'est précisément là que la présente spécification doit s'appliquer, et augmenter l'interopérabilité entre les services communaux, les administrations cantonales et la Confédération.

2.2 Champ d'application

Le référencement des objets se compose des procédures avec l'administration publique (dont les événements et les annonces) des cinq domaines suivants:

- Construction: Cycle de vie des bâtiments
- Mensuration officielle (MO): localisation et géométrie de l'objet
- Assurance: estimation de bâtiments pour l'évaluation des risques et la prévention contre les dommages
- Estimation fiscale des immeubles et bâtiments pour les impôts et les assurances
- Registre foncier (RF): propriétaires, droits et obligations

Les différents acteurs privés et publics prenant part à ces procédures sont mentionnés à titre d'exemple dans le chapitre 4.2.

Afin de faciliter la collaboration, un modèle de données d'échange commun décrivant toutes les entités pertinentes est mis au point. Enfin, différentes annonces sont définies sur la base des procédures et des modèles de données d'échange pour ces acteurs.

Le domaine du registre foncier (RF) constitue cependant une exception. Les normes actuelles concernant les données de l'ordonnance technique concernant le registre foncier (OTRF) sont en train d'être révisées /élargies. Pour l'heure, les normes officielles en vigueur s'appliquent à la présente norme. Une fois achevées les opérations de révision/extension que les normes amendées concernant les données seront entrées en vigueur conformément à l'OTRF, elles seront intégrées aux autres domaines.
Pour ce faire, l'Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier (OFRF) reçoit le soutien actif de l'Office fédéral de la justice (OFJ) à partir de cette intégration et va édicter les premières règles en ce sens en lien avec l'élaboration de l'ordonnance technique modifiée (OTRF). Ses représentants apportent une contribution active au travail du groupe spécialisé.
Cela signifie, pour la présente norme, que l'intégration «n'est temporairement pas possible (à l'exception des identificateurs du registre foncier) (remarque au chap. 4.3)» avec les données du registre foncier. L'intégration du RF avec les autres domaines est prévue dans une prochaine étape. Dans ce but, l'Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier de l'Office fédéral de la justice (OFJ) soutiendra activement cette intégration et mettra en place, dans le cadre de l'ordonnance technique, les premiers objectifs qui iront dans ce sens. Ces représentants contribuent activement aux groupes de spécialistes. Cela signifie pour les normes actuelles, que l'intégration provisoire est impossible avec les données du registre foncier (à l'exception des identificateurs d'immeubles).

2.3 Avantages

L'intégration des présentes normes pour le référencement des objets offre les avantages suivants:

- La possibilité pour tous les acteurs de choisir ou de développer leur système de façon prospective afin d'envoyer et de recevoir directement par voie électronique des annonces conformes à la norme.
- Par conséquent, la possibilité d'éviter les doublons et le passage d'un système à l'autre
- Par conséquent, une économie potentielle de temps de travail lors de l'envoi et de la réception d'annonces.
- Par conséquent, l'évitement d'erreurs lors de l'interprétation d'annonces manuscrites ou établies ou remplies de manière extraordinaire
- La possibilité de lancer des workflows automatiques (affaires en suspens, mises en garde ou en alerte)
- La possibilité d'accélérer des procédures
- Une meilleure qualité des procédures en général grâce aux données disponibles plus rapidement, plus lisibles et pouvant être validées par comparaison.
- La création de possibilités supplémentaires de respecter la protection des données (protocole d'accès)
- Plus grande fiabilité
- Moins de coordination et de vérifications nécessaires

2.4 Priorités

Les acteurs et les procédures sont tous pris en considération dans l'élaboration des normes pour le référencement des objets. Pour la standardisation, l'accent a néanmoins été mis sur les annonces suivantes pour lesquelles il est pertinent de passer à l'électronisation:

- Une standardisation de l'annonce comprend un potentiel d'économie en ce qui concerne l'étendue du traitement.
    - Exemples: une grille quantitative, une structure des données homogène
    - Contre-exemples: une annonce rare, des contenus très divers
- Du point de vue actuel, on peut présumer de manière réaliste qu'au moins deux des acteurs impliqués profitent de la standardisation.
    - Exemple: annonce entre un canton et la Confédération
    - Contre-exemple: annonce d'un service communal à un propriétaire

Enfin il s'agit, dans ce modèle de données d'échange, d'une structure pour l'annonce standardisée d'une première tranche. Il est à présager que plus d'annonces se présenteront à l'avenir pour une standardisation et que le modèle de données d'échange s'adapte en conséquence.

2.5 Principes

- Ce sont toujours des entités entières qui sont échangées dans toutes les annonces dans les normes de domaines subordonnées.
- Si l'expéditeur d'une annonce dispose d'un attribut, ce dernier doit également être livré quand l'attribut correspondant est défini comme facultatif («facultatif» signifie «impératif, si disponible»).

3 Structure de la documentation standard de référencement d'objets

Les normes concernant le référencement d'objets sont documentées comme suit:

- Le présent document, la norme eCH-0129, définit le **modèle d'échange de données** fondamental pour toutes les annonces. La totalité des entités (notamment leurs caractères et identificateurs ainsi que les relations qui les lient) sont définies.
- Les **annonces** pertinentes pour chaque domaine seront à l'avenir spécifiées dans les normes de domaines correspondantes eCH-0130 (Construction), eCH-0131 (Annonces de la mensuration officielle à des tiers), eCH-0132 (Annonces des assureurs immobiliers à des tiers), eCH-0133 (Estimation dans le *référencement d'objets*), eCH-0134 (Annonces du registre foncier à des tiers). Il est possible qu'une nécessité d'adapter la présente norme résulte de cette évolution, elle sera intégrée de manière adaptée à la prochaine version.

Il est recommandé de partir des normes d'Interface correspondantes pour comprendre le modèle de données dans eCH-0129. Il est ainsi plus simple d'appréhender les entités et relations pour une domaine (ex. bâtiment).

4 Fondements

La présente norme eCH se concentre principalement sur la définition des *normes d'annonce.* Tous les autres exposés de faits décrits dans le présent document (par exemple les acteurs et les entités) ne doivent à chaque fois être interprétés qu'au sens d'un moyen pour atteindre une fin. En d'autres termes: il n'y a de nécessité de définir quelque chose (par exemple une entité ou un attribut) que lorsque cela se présente dans une annonce. Ainsi, il est possible qu'un attribut qui est important dans le quotidien opérationnel d'un acteur ne soit pas défini ici. Cela est alors correctement le cas que si cela n'apparaît dans aucune annonce définie.

4.1 Système de classement et terminologie

Les pages suivantes définissent les termes qui sont utilisés dans les documents (Figure 1):

- **Processus d'entreprise:** il s'agit du déroulement de travaux dans lesquels plusieurs acteurs sont impliqués. Les procédures opérationnelles sont énumérées séparément dans ces documents afin de décrire précisément les annonces et de pouvoir les différencier.
- **Acteur**: par acteur est entendue une organisation ou une fonction qui est activement impliquée dans le référencement d'objets. Les acteurs sont listés dans le chapitre 4.2.
- **Annonce**: les différents éléments constitutifs d'un processus opérationnel sont appelés annonces. Celles-ci sont le plus souvent composées d'un contenu et d'un message. Les messages sont détaillés dans les normes de domaines.
- **Entité**: le contenu d'une annonce peut se composer d'une ou plusieurs entités avec chacune un ou plusieurs caractères. Une entité peut être un objet tel que par exemple un immeuble, un projet de construction ou un appartement. Les entités sont les éléments constitutifs du modèle de données d'échange défini dans le chapitre 5.

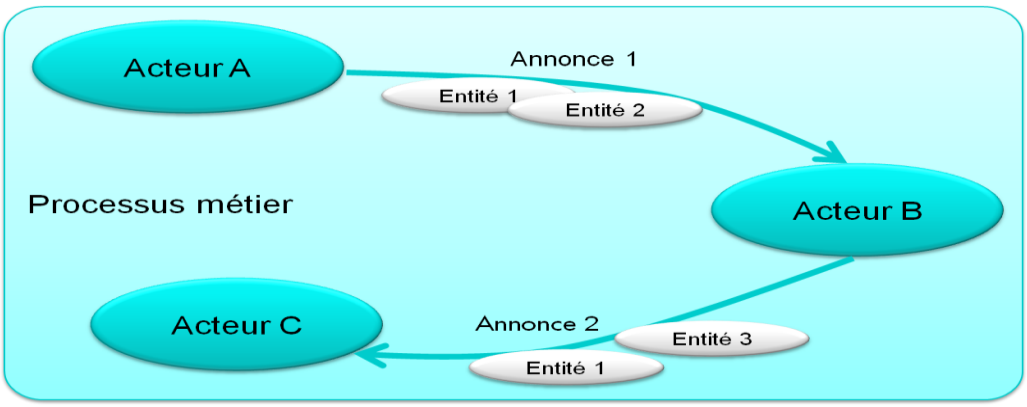

Figure 1: Processus, annonces et entités

4.2 Acteurs

Les organisations et fonctions listées dans les tableaux suivants sont considérées comme acteurs dans le référencement d'objets.

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle peut être différente d'un canton à l'autre. Les acteurs ne sont de manière générale évoqués qu'à titre d'illustration et pour une meilleure compréhension mais ne font pas partie de la norme. Ainsi, lorsqu'il est dit que l'annonce X est transmise par l'acteur Y et l'acteur Z, les acteurs Y et Z ne sont cités qu'à titre d'exemple.

Désignation concise	Description
Administration des travaux publics	Service de contact pour les demandes de permis de construire, compétent pour l'inventaire des bâtiments, logements, rues et objets affiliés
TLPC	Tiers lié au projet de construction - exemples: propriétaires de fonds, opposants
Propriétaire	Personne ou entreprise, qui détient le droit à un immeuble ou à une partie d'un immeuble. Indication: il existe des propriétaires au registre foncier et de législation fiscale.
Opposant	Personne ou entreprise qui dépose le recours pendant le processus d'obtention de permis de construire.
Service technique	Service qui d'une part doit obligatoirement être consulté pour obtenir une prise de position quant à un projet de construction, et qui d'autre part est autorisé à formuler des conditions contractuelles.
Assurance bâtiment	Etablissement chargé d'assurer le bâtiment
Géomètre	voir géomètre-conservateur
Requérant	Personne ou entreprise qui formule une demande (exemples: demande de construction, panneau publicitaire)
Office chargé du registre foncier	Service qui gère le registre foncier
Service du RegBL	Service qui gère le Registre fédéral des bâtiments et logements
ACB	Assurance cantonale des bâtiments
Géomètre-conservateur	Géomètre-conservateur: responsable de la mise à jour en cours concernant un espace géométrique donné (ex. commune), qui gère les objets selon le modèle de données de la MO.
Auteur de projet	Personne ou entreprise qui formule un projet de construction (souvent un architecte)
Service de publication	Preneur d'annonces publiques de l'administration des travaux publics
Instance de recours	Service qui prend les recours contre les décisions relatives au droit de construction
Office d'estimation	Service qui définit la valeur fiscale d'une unité d'estimation et les valeurs pour la valeur d'assurance d'un bâtiment resp. d'un objet d'assurance
OC	Office des contributions: bureau d'imposition (canton ou commune)
Bureau de contrôle technique	Bureau qui entreprend les contrôles techniques (peut également être privé)

4.3 Dépendances à d'autres projets et normes

L'objectif est de réutiliser le plus de normes eCH déjà existantes possible.

- Chaque norme qui définit des entités réutilisées ici est listée au chapitre 5.2.1.
- Les normes employées ici sont les suivantes:

- eCH-0058: Norme d'interface Cadre d'annonce
  Cette norme est mise en place lors de la définition des annonces (même avec des annexes non-structurées) (chapitre 6).
- eCH-0039: Interfaces de cyberadministration pour les dossiers et documents:
  Cette norme doit être employée pour la transmission de documents et de dossiers (chapitre 0), dès qu'il en sera réglé selon la présente la norme.
- eCH-0018: Best Practices XML et
  eCH-0033: description d'espaces nominatifs XML:
  Ces normes sont employées lors de la documentation de la structure de données (chapitre 5).
- eCH-0128 Glossaires linguistiques techniques dans les documents eCH

- Les normes suivantes sont élaborées en même temps que les précédentes et ont pu les influencer ou être influencées par elles.
  - eGRIS/IPD-RF: l'interface permettant le prélèvement et l'échange des données du registre foncier y compris les processus d'entreprise, sont traités actuellement et intégrés. Les résultats de ce projet peuvent influencer des versions à venir du présent document.
  - La partie du registre foncier du référencement d'objets est représentée par les types de base de l'IPDRF et de l'eCH-0178 «Norme concernant les données notariées du registre foncier» et n'apparaît donc pas dans eCH-0129.
    Les documents relatifs à l'IPD-RF Interface pour le prélèvement et l'échange de données du registre foncier sont disponibles en suivant le lien suivant:

    http://www.cadastre.ch/internet/gb/de/home/egris/doc/definitionen_et_schnittstellen.html
  - eCH-0122, eCH-0123, eCH-0124, eCH-0125: les normes pour l'architecture de la cyberadministration ont été développées et publiées pendant les travaux réalisés sur la présente norme. Aussi il est possible qu'elles influencent les versions futures.

4.4 Notation

Les symboles suivants sont utilisés dans les définitions ci-dessous:

Sélection

Séquence de plusieurs éléments

Elément facultatif

Elément facultatif, multiple

Elément à livrer impérativement

Elément impératif, multiple

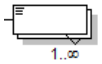

5 Modèle de données d'échange

Un modèle de données d'échange homogène est défini pour la définition des annonces électroniques standardisées concernant le référencement d'objets.

La **Figure 2** représente, entre eux, toutes les entités, leurs attributs et leurs liens, y compris leur cardinalité. Remarque: la cardinalité peut être majorée dans certaines annonces, c'est-à-dire que dans certaines situations elle peut différer de l'état dans lequel elle est représentée ici. Ce Delta est documenté par le biais d'une restriction spécialisée, mais pas via des schémas XML modifiés. Une version plus grande du modèle de données est disponible en annexe.

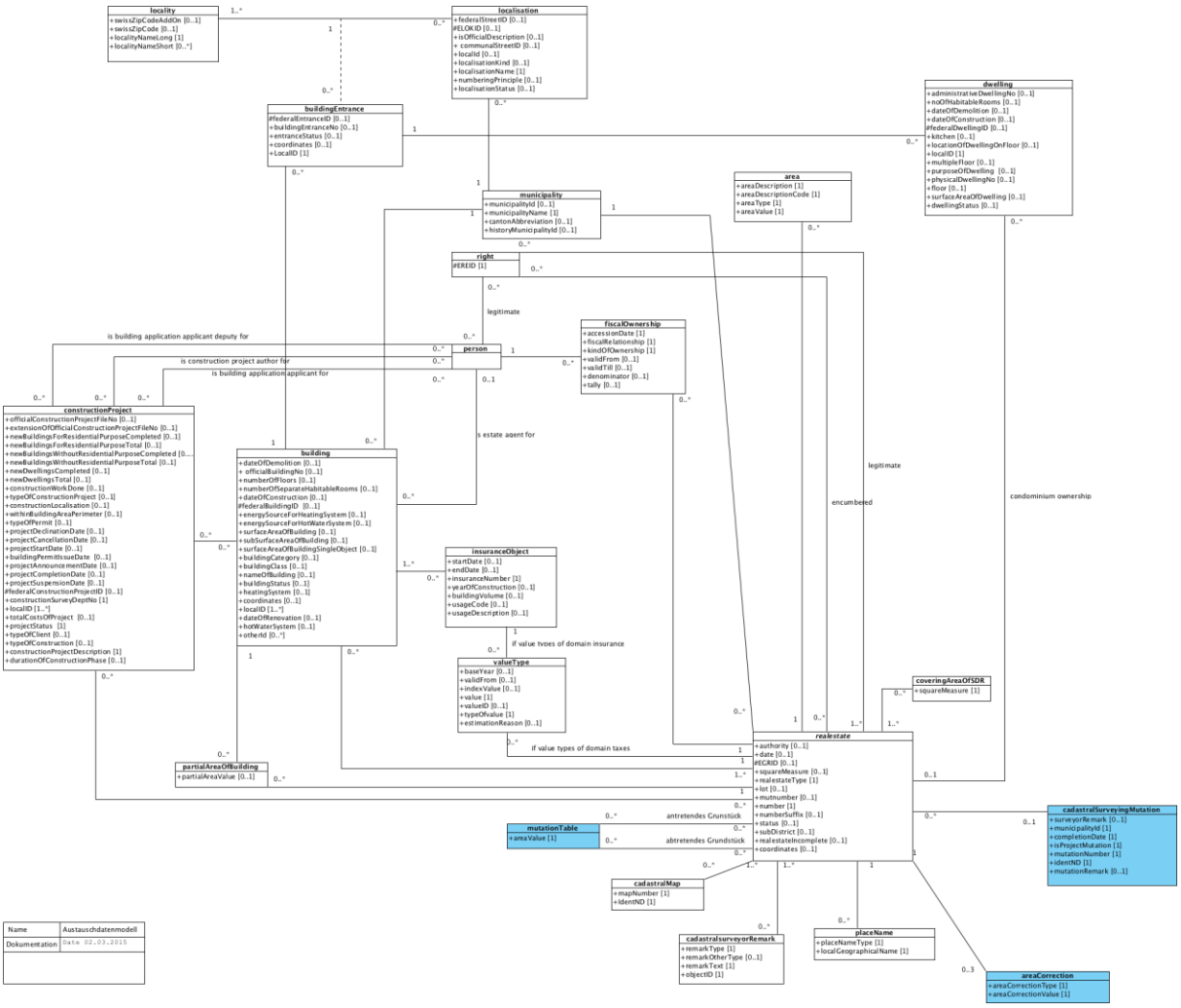

Figure 2: Entités du modèle de données d'échange

Le présent document définit les entités présentées sur fond blanc dans le modèle de données ainsi que leurs caractères et représente les identificateurs correspondants. A titre d'illustration, les services d'attribution des identificateurs sont aussi représentés là où ils sont définis. Les entités représentées sur fond bleu dans le modèle de données fournies à des

fins d'exhaustivité, les définitions correspondantes sont pertinentes uniquement pour le MO et sont donc décrites dans eCH-0131.

Dans les sous-chapitres suivants, les entités principales du référencement d'objets sont définies selon des indications formelles et une description des entités générales (entités globales ou entités proposées en externe) ainsi que leurs caractères.

5.1 Indications formelles

5.1.1 Relations

Les tableaux contenus dans les sous-chapitres suivants expliquent les liens et les relations qui existent entre les différentes entités. Le tableau peut être lu de gauche à droite, c'est-à-dire que **l'entité 1** a une relation ou un **lien** avec **l'entité** 2. Dans les cas où le lien n'est pas nommé explicitement, le terme général «est relié à» vaut.

Les cardinalités ou multiplicités indiquées ne sont représentées qu'à titre d'illustration. Elles sont définies de manière contractuelle en rapport avec l'annonce dans laquelle l'entité est utilisée. Les annonces sont spécifiées dans les normes de domaine.

Dans le tableau suivant, cela est complété par un exemple. Une personne (entité 1) est agent immobilier (lien) pour un bâtiment (entité 2). La multiplicité à côté des entités signifie dans cet exemple qu'un bâtiment ne peut pas avoir plus d'un seul agent immobilier, tandis qu'une personne peut être agent immobilier de plusieurs bâtiments à la fois.

Nom	**Relation**	**Nom**
0..1 Personne	est agent immobilier pour	0..* Bâtiment
Signification: «*Une personne maximum est agent immobilier de zéro à plusieurs bâtiments*»		

5.1.2 Namespaces et gestion des versions

De manière générale, les directives de la norme eCH-0018 s'appliquent. Pour les annonces en référencement d'objets, l'espace nominatif est défini comme suit:

http://www.ech.ch/xmlns/ech-0129/4

La gestion des versions s'effectue comme suit:

- La version Major de la norme eCH, à la base du XML, est représentée dans l'espace nominatif (voir exemple ci-dessus, 4)
- La version Minor de la norme eCH est dans tous les cas intégrée au schéma XML dans le xs:schema Tag au moyen de "version = X".

Conformément à la recommandation énoncée dans la norme eCH-0018, lors de l'intégration de l'espace nominatif, il ne doit pas être fait référence aux schémas au moyen du xsi:schemaLocation Attributes. C'est pourquoi aussi bien les schémas eCH que les schémas spécifiques doivent être des éléments constitutifs de l'application installée. Tous les espaces nominatifs (y compris les extensions) doivent être intégrés en xs:schema tag.

5.2 Entités générales

Les types suivants sont employés dans différentes structures du XML et sont en partie définis par d'autres organisations ou normes eCH.

5.2.1 Entités standardisées par eCH

Les normes eCH suivantes définissent des entités qui sont employées dans le modèle de données d'échange.

Type	Norme
Commune	eCH-0007: Norme concernant les données Commune
Etat ou région	eCH-0008: Norme concernant les données Etats et régions
Adresse postale	eCH-0010: Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités
Identification de personne	eCH-0044: Norme concernant les données Echange d'identifications de personne
Identification d'entreprise	eCH-0097: Norme concernant les données Identification d'entreprise

5.2.2 Entités définies par le registre foncier ou selon l'OTRF

Les entités suivantes sont définies comme types de base dans l'IPD-RF. L'entité Immeuble est ainsi définie tant dans l'IPD-RF que dans l'eCH-0129. Le contexte décide de la variante utilisée.

Type	Norme
Immeuble	Types de base IPD-RF
Droit	Types de base IPD-RF

5.3 Projet de construction - constructionProject

Identificateurs: EPROID (Identificateur fédéral de projet de construction du RegBL)

Service d'attribution des identificateurs: RegBL de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ou un service cantonal autorisé selon l'art. 2 de la directive du RegBL (RS 431.841).

Domaines: Construction, mensuration officielle

Un projet de construction est une opération qui est; de manière générale; soumise à une autorisation. Il peut s'agir dans ce cas de projets de construction en hauteur ou non. Exemples: bâtiments, murs de jardin, ponts, routes, etc.

Tableau 1 Projet de construction Relations

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Projet de construction		0..* Bâtiment
0..* Projet de construction		0..* Immeuble
0..* Personne	est requérant de la demande de construction pour	0..* Projet de construction
0..* Personne	est auteur de projet pour	0..* Projet de construction
0..1 Personne	est représentant du requérant de la demande de construction pour	0..* Projet de construction

5.3.1 Caractères de l'entité Projet de construction - constructionProject

5.3.1.1 Identificateur local - localID

Identificateur local de l'expéditeur (Direction des travaux de construction) afin de pouvoir correctement affecter l'accusé de réception de saisie du projet de construction.

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.3.1.2 EPROID - EPROID

Identificateur fédéral de projet de construction. Numéro d'identification du projet de construction dans le RegBL féd.

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="900000000"/>

5.3.1.3 Numéro officiel du dossier de construction – officialConstructionProjectFileNo

Numéro de dossier du projet de construction utilisé par les autorités de la construction.

Format d'échange:

xs:token(15)

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="15"/>

5.3.1.4 Numéro officiel du dossier de construction suffixe – extensionOfOfficialConstructionProjectFileNo

Le suffixe permet de gérer le dossier lorsqu'un projet est géré dans plusieurs sous-projets identifiés sous le même numéro de dossier principal.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="0"/>

<xs:maxInclusive value="99"/>

5.3.1.5 Nombre de bâtiments neufs avec usage d'habitation terminé - newBuildingsForResidentialPurposeCompleted

Nombre de bâtiments neufs construits avec usage d'habitation.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="0"/>

<xs:maxInclusive value="9999"/>

5.3.1.6 Nombre de bâtiments neufs avec usage d'habitation total - newBuildingsForResidentialPurposeTotal

Nombre de bâtiments en projet avec usage d'habitation.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="0"/>

<xs:maxInclusive value="9999"/>

5.3.1.7 Nombre de bâtiments neufs sans Usage d'habitation terminé - newBuildingsWithoutResidentialPurposeCompleted

Nombre de bâtiments neufs construits sans usage d'habitation.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="0"/>

<xs:maxInclusive value="9999"/>

5.3.1.8 Nombre de bâtiments neufs sans usage d'habitation total - newBuildingsWithoutResidentialPurposeTotal

Nombre de bâtiments en projet sans usage d'habitation.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="0"/>

<xs:maxInclusive value="9999"/>

5.3.1.9 Nombre de logements neufs terminé - newDwellingsCompleted

Nombre de logements neufs construits.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="0"/>

<xs:maxInclusive value="9999"/>

5.3.1.10 Nombre de logements neufs total - newDwellingsTotal

Nombre de logements en projet.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="0"/>

<xs:maxInclusive value="9999"/>

5.3.1.11 Type d'ouvrages - typeOfConstructionProject

Distinction entre projets de bâtiment et de travaux publics.

6010: Travaux publics

6011: Bâtiment

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.3.1.12 Lieu de construction - constructionLocalisation

Le numéro OFS de la commune politique, dans laquelle est situé le projet de construction, canton ou pays (il est fait référence aux normes eCH-0007 et eCH-0008 dans le schéma XML)

Format d'échange:

eCH-0007:swissMunicipalityType

5.3.1.13 Motif d'autorisation - typeOfPermit

Fondement juridique d'une demande de permis de construire autorisé hors de la zone de construction. On distingue entre les motifs d'autorisation suivants:

	Motif d'autorisation	**Référence RPG / RPV**
5000	Dans une zone de construction	
5001	Bâtiments d'exploitation pour agriculture tributaire du sol	RPG 16a I / RPV 34 I
5002	Constructions agricoles: préparation, stockage, vente	RPG 16a I / RPV 34 II
5003	Bâtiments d'habitation pour une entreprise agricole	RPG 16a I / RPV 34 III
5004	Constructions pour garde en commun d'animaux de rente	RPG 16a / RPV 35
5005	Développement interne élevage (halles pour porcs ou volaille)	RPG 16a II / RPV 36
5006	Développement interne culture de légumes et de plantes (serres)	RPG 16a II / RPV 37
5007	Constructions et installations en zone agricole spéciale	RPG 16a III / RPV 38
5008	Production d'énergie à partir de biomasse	RPG 16a I / RPV 34a
5009	Constructions et installations conformes à une zone en zones protégées	RPG 17 génér.
5011	Constructions et installations conformes à une zone en zones spéciales (décharge, sport etc., hors zone de hameaux et de conservation)	RPG 18 génér.
5012	Constructions conformes à une zone en zone de hameaux et de conservation etc.	RPG 18 / RPV 33
5015	Installations solaires	RPG 18a
5021	Constructions et installations imposées par le site	RPG 24
5022	Changement complet d'affectation de constructions dans des territoires à habitat clairsemé	RPG 24 / RPV 39 I
5023	Changement complet d'affectation de constructions marquant le paysage	RPG 24 / RPV 39 II
5031	Changements d'affectation sans mesures de construction	RPG 24a
5041	Activité annexe non agricole nécessaire à la survie de l'exploitation	RPG 24b I
5043	Activité annexe non agricole étroitement liées à l'activité agricole	RPG 24b Ibis
5044	Activité annexe non agricole dans centres d'exploitation temporaires	RPG 24b Iter
5051	Modification de constructions et installations devenues contraires à la zone	RPG 24c / RPV 42
5061	Transformations d'anciens logements agricoles	RPG 24d I / RPV 42a
5062	Changement complet d'affectation de bâtiments protégés	RPG 24d II
5063	Détention d'animaux de loisir dans bâtiments proches	RPG 24e I
5064	Installations extérieures pour détention d'animaux de loisir	RPG 24e II-IV
5071	Modification de constructions à usage commercial	RPG 37a / RPV 43

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.3.1.14 Date d'expiration du permis de construire – permitExpirationDate

Date de l'annulation du projet de construction.

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2000-01-01"/>

5.3.1.15 Date permis de construire - permitIssueDate

Date de délivrance du permis de construire par les autorités de la construction.

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2000-01-01"/>

5.3.1.16 Date de dépôt permis de construire - announcementDate

Date de dépôt de la demande de permis de construire auprès des autorités de la construction.

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2000-01-01"/>

5.3.1.17 Date de refus permis de construire – declinationDate

Date du refus.

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2000-01-01"/>

5.3.1.18 Date de début des travaux - startDate

Date du début effectif des travaux.

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2000-01-01"/>

5.3.1.19 Date de fin des travaux - completionDate

Date de la fin effective des travaux.

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2000-01-01"/>

5.3.1.20 Date de suspension du permis de construire - suspensionDate

Date de la suspension du projet de construction.

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2000-01-01"/>

5.3.1.21 Date de retrait de demande de permis - withdrawalDate

Date de retrait du projet de construction.

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2000-01-01"/>

5.3.1.22 Numéro de service d'enquête - constructionSurveyDeptNo

Numéro OFS du service d'enquête statistique.

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

<xs:minInclusive value="100"/>

<xs:maxInclusive value="999999"/>

5.3.1.23 Coûts de projet total - totalCostsOfProject

Coûts totaux du projet de construction, en CHF.

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

<xs:minInclusive value="1000"/>

<xs:maxInclusive value="999999999000"/>

5.3.1.24 Statut du projet - status

Etat d'avancement du projet de construction. On établit une distinction entre les statuts suivants pour le projet de construction:

6701: Demande de pemis de construire déposée

6702: Permis de construire délivré (juridiquement valide)

6703: en chantier

6704: terminé

6706: Projet suspendu

6707: Demande de permis rejetée (juridiquement valide)

6708: non réalisé

6709: retiré

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.3.1.25 Type de maître d'ouvrage - typeOfClient

Renseignement concernant la classification des maîtres d'ouvrage. Les maîtres d'ouvrage de projets de construction sont répartis entre maîtres d'ouvrage publics (Confédération, canton, commune) et privés (5 groupes) pour un total de 24 types de maître d'ouvrage.

6101: CFF (Chemins de fer fédéraux suisses)

6103: DDPS (Département féd. de la défense, protection de la population et des sports)

6104: OFCL (Office fédéral des constructions et de la logistique)

6107: SWISSCOM

6108: La Poste

6110: Cantons (sans entreprises de droit public)

6111: Entreprise de droit public d'un canton (sans banque cantonale ni assurance du bâtiment)

6115: Communes, y compris corporations de droit public (commune bourgeoise, corporations agricoles, etc.), aber sans entreprise de droit public

6116: Entreprise de droit public d'une commune (transports publics, service eau, gaz, électricité, etc.)

6121: Sociétés d'assurance sans caisses de pension et caisses maladie

6122: Institutions de prévoyance (caisses de pension)

6123: Caisses maladie, CNA

6124: Banques (Banque nationale, grandes banques, banques cantonales, banques régionales, caisses d'épargne, banques privées), fonds immobiliers ou holdings financières

6131: Usines d'électricité privées

6132: Usines à gaz privées

6133: Chemins de fer privés

6141: Sociétés individuelles ou de personnes (simples, collectives ou en commandite) de la branche immobilière

6142: Coopératives de logement, dont les membres occuperont la majorité des logements du bâtiment

6143: Sociétés de capitaux (SA, coopératives, SA en commandite, Sàrl) de la branche immobilière

6161: Particuliers, y compris hoiries

6151: Sociétés individuelles ou de personnes (simples, collectives ou en commandite) sans la branche immobilière

6152: Sociétés de capitaux (SA, coopératives, SA en commandite, Sàrl) sans la branche immobilière

6162: Autres maîtres d'ouvrage privés (églises, églises officielles incluses ; fondations qui ne sont pas des caisses de pension ; associations ; etc.)

6163: Organisations internationales, ambassades

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.3.1.26 Type d'ouvrages - typeOfConstruction

Classification du projet de construction selon le type des ouvrages. Les ouvrages sont répartis en 11 groupes de 48 types d'ouvrage au total.

6211: Installations pour l'alimentation en eau

6212: Usines d'électricité et réseaux

6213: Usines à gaz, réseaux et installations chimiques

6214: Installations de chauffage à distance

6219: Autres installations d'approvisionnement

6221: Installations d'évacuation et de traitement des eaux usées

6222: Installations de traitement des ordures ménagères

6223: Installations de traitement des autres déchets

6231: Routes nationales

6232: Routes cantonales

6233: Routes communales

6234: Autres constructions routières, places de stationnement

6235: Parkings couverts

6241: Constructions pour les chemins de fer

6242: Constructions pour les bus et tramways

6243: Constructions pour la navigation

6244: Constructions pour les transports aériens

6245: Constructions pour les communications

6249: Autres constructions vouées aux transports

6251: Ecoles, systèmes d'éducation (jusqu'au niveau de la maturité)

6252: Etablissements de formation supérieure et de recherche

6253: Hôpitaux d'urgence, hôpitaux généraux

6254: Foyers avec soins médicaux et/ou services d'assistance sociale

6255: Autres établissements de santé spécialisés

6256: Installations de loisirs et de tourisme

6257: Eglises et bâtiments à but religieux

6258: Bâtiments à but culturel incl. musées, bibliothèques et monuments

6259: Salles omnisports et places de sport

6261: Aménagements de berges et barrages

6262: Constructions pour la défense nationale

6269: Autres infrastructures

6271: Maisons individuelles isolées

6272: Maisons individuelles mitoyennes

6273: Maisons à plusieurs logements (à usage exclusif d'habitation)

6274: Bâtiments à usage annexe (y compris ruraux)

6276: Foyers sans soins médicaux et/ou services d'assistance sociale

6278: Garages, places de parc en rapport avec l'habitation

6279: Autres constructions en rapport avec l'habitation

6281: Constructions agricoles

6282: Constructions sylvicoles

6283: Améliorations foncières

6291: Fabriques, usines, ateliers

6292: Halles, dépôts, silos, citernes

6293: Bâtiments administratifs, bureaux

6294: Bâtiments commerciaux, magasins

6295: Hôtels, restaurants

6296: Autres hébergements de courte durée

6299: Autres constructions destinées à des activités économiques

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.3.1.27 Description du projet de construction - description

Bref descriptif du projet de construction (par des mots).

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="3"/>

<xs:maxLength value="1000"/>

5.3.1.28 Durée prévisionnelle des travaux - durationOfConstructionPhase

Durée prévisionnelle de la phase de construction en mois.

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="999"/>

5.4 Type de travaux de construction - kindOfConstructionWork

Cette information n'est à fournir que pour les travaux de transformation sur des objets existants. Tous les états de faits pertinents doivent toujours être livrés. Une instance par bâtiment et par projet.

Tableau 2 Type de travaux de construction Relations

Entité 1	Relation	Entité 2
1..* Type de travaux de construction		1 Projet de construction
0..* Type de travaux de construction		0..1 Bâtiment

5.4.1 Caractères de l'entité Type de travaux de construction – kindOfConstruction-Work

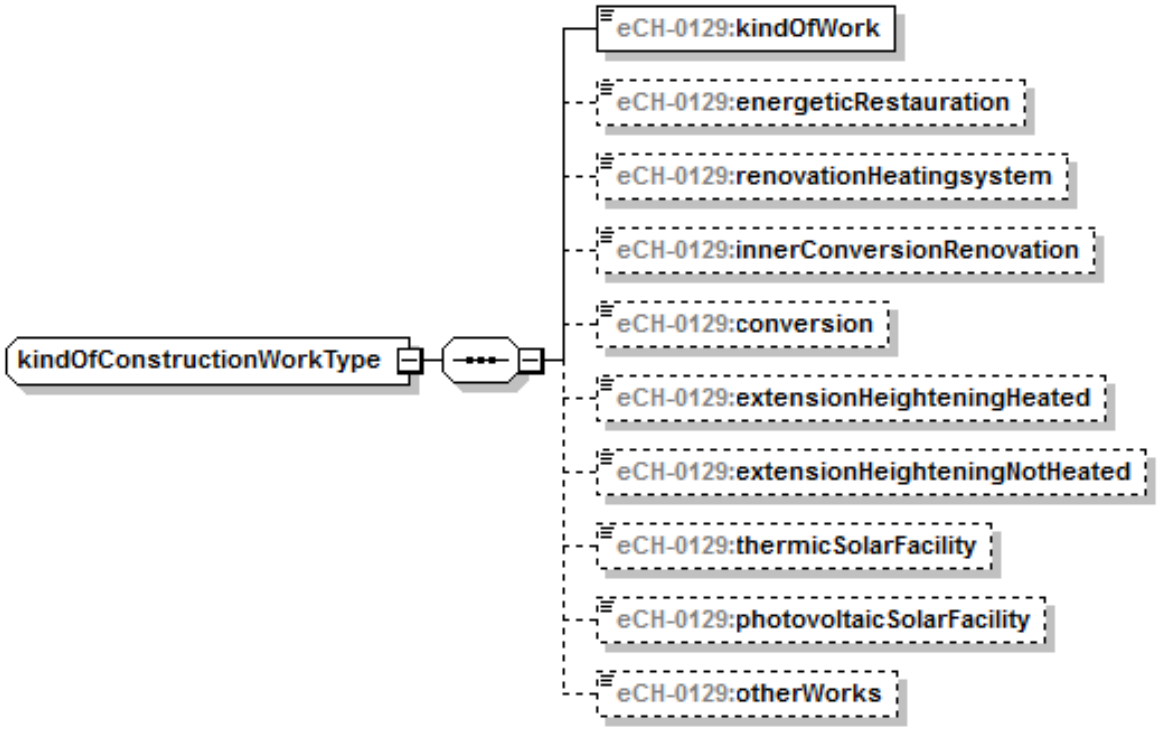

5.4.1.1 Type de travaux – kindOfWork

On établit une distinction entre

6001: Construction neuve

6002: Transformation

6007: Démolition

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.4.1.2 Rénovation énergétique – energeticRestauration

oui=1

non = 0

Format d'échange:

xs:boolean

5.4.1.3 Rénovation de système de chauffage – renovationHeatingsystem

oui=1

non = 0

Format d'échange:

xs:boolean

5.4.1.4 Transformations internes rénovations – innerConversionRenovation

oui=1

non = 0

Format d'échange:

xs:boolean

5.4.1.5 Changement d'affectation – conversion

oui=1

non = 0

Format d'échange:

xs:boolean

5.4.1.6 Extension surélévation chauffé – extensionHeightenigHeated

oui=1

non = 0

Format d'échange:

xs:boolean

5.4.1.7 Extension surélévation non chauffée – extensionHeighteningNotHeated

oui=1

non = 0

Format d'échange:

xs:boolean

5.4.1.8 Installation solaire thermique – thermicSolarFacility

oui=1

non = 0

Format d'échange:

xs:boolean

5.4.1.9 Installation solaire photovoltaïque – photovoltaicSolarFacility

oui=1

non = 0

Format d'échange:

xs:boolean

5.4.1.10 Autres travaux – otherWorks

oui=1

non = 0

Format d'échange:

xs:boolean

5.5 Bâtiment - building

Identificateurs: EGID (identificateur fédéral du bâtiment du RegBL)

Service d'attribution des identificateurs: RegBL de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ou un service cantonal autorisé selon l'art. 2 de la directive du RegBL (RS 431.841).

Domaines: Construction, mensuration officielle, assurance, impôts

Le terme bâtiment s'entend ici dans son acception dans le référencement d'objet et pas selon la définition spécifique pour un domaine dans le cadre du référencement d'objet. Il représente donc pour les assureurs immobiliers le bâtiment tel que défini dans l'assurance, pour le REGBL, le bâtiment tel que défini dans le REGBL. Par conséquent, divers caractères du bâtiment sont facultatives selon le référencement des objets, car celles-ci ne sont pas pertinentes pour chaque domaine.

Les bâtiments sont des constructions reposant sur le sol à long terme et servant au logement, au travail, à la formation, la culture ou aux sports.

Dans le cas de maisons mitoyennes, groupées ou des rangées de maisons accolées, chaque bâtiment compte comme un bâtiment indépendant lorsque qu'il dispose de son propre accès depuis l'extérieur et s'il existe entre les bâtiments un mur porteur s'étendant verticalement depuis le sol vers le toit.

Les hébergements provisoires et les constructions spéciales (cabines téléphoniques, abribus, garages etc.) peuvent également être réalisés comme des bâtiments, bien qu'ils ne se conforment pas à la définition ci-dessus.

Les villas en terrasses comptent comme maison à plusieurs logements selon la définition des bâtiments du RegBL, et en principe comme un bâtiment selon la pratique de la mensuration officielle.

Tableau 3 Relations du bâtiment

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Projet de construction		0..* Bâtiment
1 Bâtiment		0..* Entrée du bâtiment
0..* Bâtiment		1..* Immeuble
0..* Objet d'assurance		0..* Bâtiment
0..1 Personne	est agent immobilier pour	0..* Bâtiment
1 Commune	est compétent pour	0..* Bâtiment
0..* Objet d'estimation		0..* Bâtiment

5.5.1 Caractères de l'entité Bâtiment – building

Dans le schéma XML, le bâtiment est illustré par deux types séparés.

- buildingOnlyType, contient uniquement les caractères du bâtiment
- buildingType, contient également les caractères concernant l'entrée du bâtiment

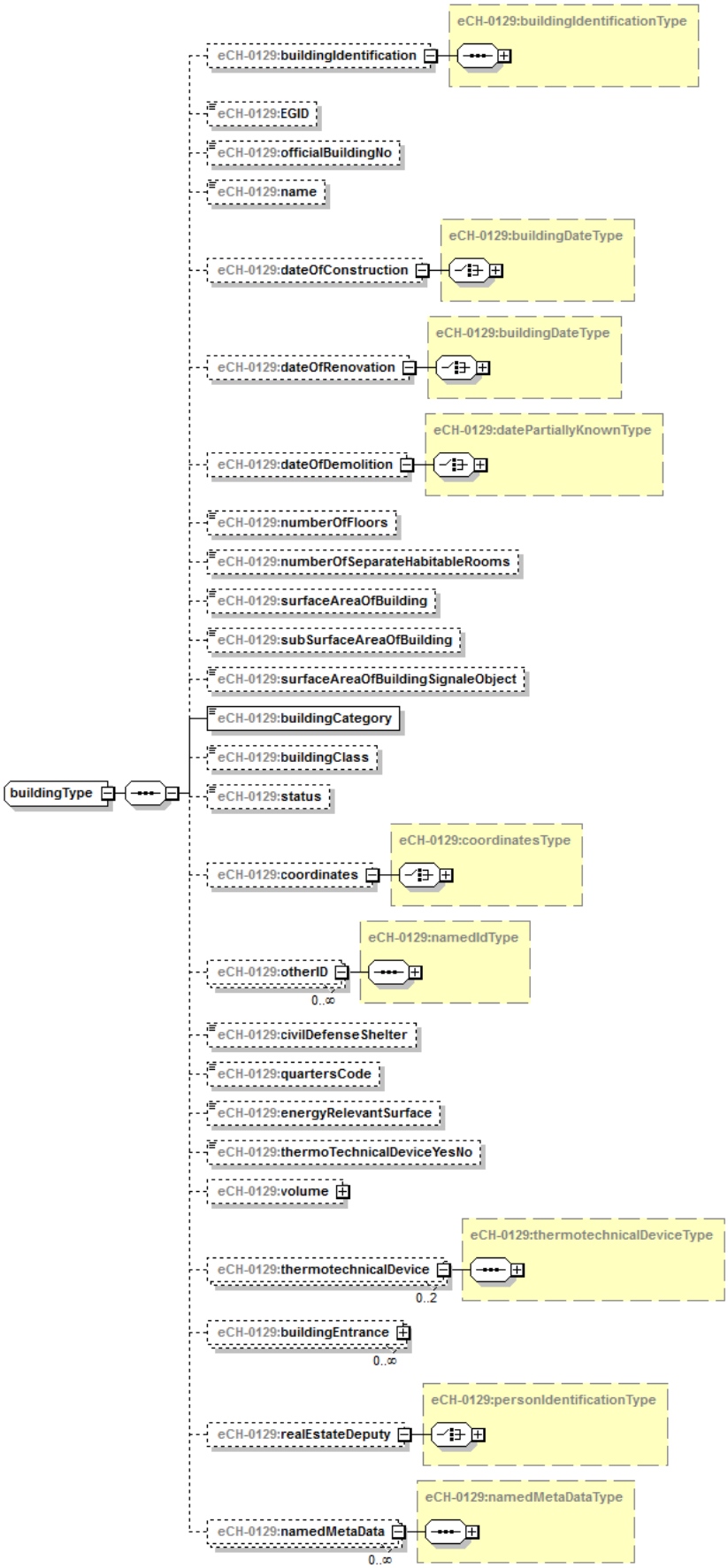
buildingType
eCH-0129:buildingIdentification
eCH-0129:buildingIdentificationType
eCH-0129:EGID
eCH-0129:officialBuildingNo
eCH-0129:name
eCH-0129:dateOfConstruction
eCH-0129:buildingDateType
eCH-0129:dateOfRenovation
eCH-0129:buildingDateType
eCH-0129:dateOfDemolition
eCH-0129:datePartiallyKnownType
eCH-0129:numberOfFloors
eCH-0129:numberOfSeparateHabitableRooms
eCH-0129:surfaceAreaOfBuilding
eCH-0129:subSurfaceAreaOfBuilding
eCH-0129:surfaceAreaOfBuildingSignaleObject
eCH-0129:buildingCategory
eCH-0129:buildingClass
eCH-0129:status
eCH-0129:coordinates
eCH-0129:coordinatesType
eCH-0129:otherID
0..∞
eCH-0129:namedIdType
eCH-0129:civilDefenseShelter
eCH-0129:quartersCode
eCH-0129:energyRelevantSurface
eCH-0129:thermoTechnicalDeviceYesNo
eCH-0129:volume
eCH-0129:thermotechnicalDevice
0..2
eCH-0129:thermotechnicalDeviceType
eCH-0129:buildingEntrance
0..∞
eCH-0129:realEstateDeputy
eCH-0129:personIdentificationType
eCH-0129:namedMetaData
0..∞
eCH-0129:namedMetaDataType

Le caractère pris en compte sont les suivants Entrée du bâtiment - buildingEntrance est décrite au chapitre 5.7.

Le caractère Administrateur – realasteateDeputy est décrite comme personne – person au chapitre 5.10.

5.5.1.1 Identification de bâtiment - buildingIdentification

Les identificateurs du bâtiment sont illustrés dans le schéma XML en tant que type séparé buildingIdentificationType.

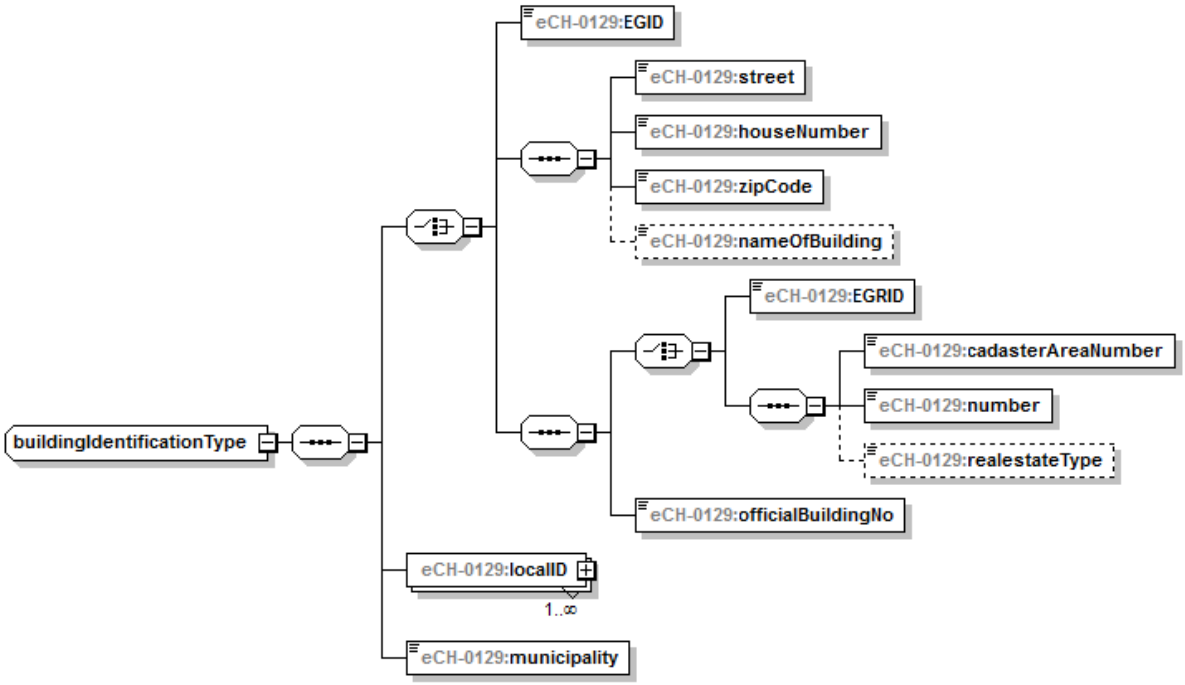

5.5.1.2 EGID - EGID

Identificateur fédéral de bâtiment. Numéro d'identification du bâtiment dans le RegBL féd. Afin de couvrir tous les cas, l'on utilise, au niveau XML, une construction, qui permet d'indiquer des identificateurs locaux, une commune (selon eCH-0007) et l'EGID ou une adresse ou un numéro de bâtiment public et une identification d'immeuble. Se reporter au schéma XML sous «buildingIdentificationType» pour de plus amples renseignements.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="900000000"/>

5.5.1.3 Numéro officiel du bâtiment - officialBuildingNo

Numéro de bâtiment délivré par le service administratif de la commune ou du canton. Cet attribut est intégré au niveau XML à la construction "buildingIdentificationType" afin de permettre d'indiquer des identificateurs locaux, une commune (selon eCH-0007) et l'EGID ou une adresse ou un numéro de bâtiment public et une identification d'immeuble. Se reporter au schéma XML pour plus de détails.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="12"/>

5.5.1.4 Nom du bâtiment - name

La désignation du bâtiment contient des renseignements tels que pavillon personnel, chalet Carline acaule, presbytère, salle de sport Est etc, qui permettent d'identifier le bâtiment. L'on utilise uniquement des désignations de nature permanente, se référant au bâtiment dans son ensemble, il ne peut donc pas s'agir de raisons sociales etc. Doit être indiqué à la place du nom de localisation, faute de pouvoir affecter une localisation à l'entrée du bâtiment concernée.

Les caractères spéciaux (codes ASCII <= 31) ne sont pas permis..

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="3"/>

<xs:maxLength value="40"/>

5.5.1.5 Date de construction - dateOfConstruction

Moment d'achèvement du bâtiment (construction de date y compris période).

Format d'échange:

eCH-0129:buildingDateType, voir chapitre 5.22.3

5.5.1.6 Date de rénovation – dateOfRenovation

Moment de la (dernière) rénovation du bâtiment contribuant à en augmenter la valeur (construction de date y compris période)

Format d'échange:

eCH-0129:buildingDateType, voir chapitre 5.22.3

5.5.1.7 Date de démolition - dateOfDemolition

Moment de l'achèvement de la démolition (construction de date sans période)

Format d'échange:

eCH-0129:datePartiallyKnownType, voir chapitre 5.22.2

5.5.1.8 Nombre d'étages - numberOfFloors

Nombre étages, rez-de-chaussée inclus.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="99"/>

5.5.1.9 Nombre de pièces d'habitation séparées - numberOfSeparateHabitable-Rooms

Nombre de pièces d'habitation, qui ne font pas partie d'un logement.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="0"/>

<xs:maxInclusive value="999"/>

5.5.1.10 Surface du bâtiment - surfaceAreaOfBuilding

Surface au sol du bâtiment selon la mensuration officielle en mètres carrés, en tant que partie de la couverture du sol

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="99999"/>

5.5.1.11 Surface souterraine du bâtiment – subSurfaceAreaOfBuilding

Surface souterraine du bâtiment sur la couverture du sol selon la mensuration officielle en mètres carrés.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="99999"/>

5.5.1.12 Surface du bâtiment EO au-dessus du sol – surfaceAreaOfBuilding-SingleObject

Surface du bâtiment sur la couverture du sol selon la mensuration officielle en mètres carrés.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="99999"/>

5.5.1.13 Catégorie de bâtiment – buildingCategory

Répartition des bâtiments en fonction de leur affectation. Les bâtiments enregistrées dans le RegBL féd. sont ventilés selon les catégories suivantes:

1010: Habitation provisoire

1020: Bâtiment de logement exclusivement (usage d'habitation exclusivement)

1025: Maison à plusieurs logements

1030: Bâtiment d'habitation à usage unique

1040: Bâtiment partiellement à usage d'habitation

1060: Bâtiment sans usage d'habitation

1080: Construction particulière

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.5.1.14 Classe de bâtiment - buildingClass

Répartition des bâtiments selon la classification EUROSTAT.

Outre les classes EUROSTAT, les deux classes suivantes figurent également dans le RegBL.

1231: Restaurants et bars dans un bâtiment sans usage d'habitation

1275: Autre bâtiment pour hébergement collectif

Il faut également tenir compte qu'à compter de la fin de l'année 2017, le code 1271 sera remplacé par:

1276 Bâtiment pour l'élevage;

1277 Bâtiment pour la culture de plantes;

1278 Autre bâtiment agricole.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1110"/>

<xs:maxInclusive value="1275"/>

5.5.1.15 Statut du bâtiment – status

Renseignement concernant l'état actuel du bâtiment.

Le RegBL féd. établit une distinction entre les statuts de bâtiment suivants:

1001: En projet

1002: Autorisé

1003: En construction

1004: Existant

1005: Pas utilisable

1007: Démoli

1008: Non réalisé

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.5.1.16 Coordonnées – coordinates

Localisation du bâtiment au moyen des coordonnées nationales (LV95/LK03). On emploie, au niveau du XML, un type complexe contenant également l'origine des coordonnées. Pour plus de détails, se reporter au schéma XML sous «coordinates»

Le catalogue des caractères RegBL stipule: « Le point de référence géographique correspond en principe au milieu de la surface au sol du bâtiment. Si celle-ci est d'une forme particulière (angle, fer à cheval etc.), on s'assurera toutefois que le point de référence fait bien partie de la surface au sol du bâtiment. »

Format d'échange:

eCH-0129:coordinatesType, voir chapitre 5.22.4

5.5.1.17 Identificateur local – localID

Identificateurs locaux de l'expéditeur

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.5.1.18 Autres identificateurs – otherId

Clé connue de l'expéditeur, qui identifie le bâtiment sans ambigüité. (désignation de la clé, valeur de la clé)

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.5.1.19 Zone de protection civile – civilDefenseShelter

Indique la présence ou non d'une zone de protection civile.

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.5.1.20 Code de quartier – quartersCode

Le numéro est attribué par l'OFS.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1000"/>

<xs:maxInclusive value="9999999"/>

5.5.1.21 Surface de référence énergétique – energyRelevantSurface

Surface de référence énergétique en mètres carrés

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="5"/>

<xs:maxInclusive value="900000 "/>

5.5.1.22 Installation thermotechnique oui/non - thermoTechnicalDeviceYesNo

Indique la présence ou non d'une installation thermotechnique.

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.5.1.23 Volume de bâtiment – volume

Renseignements concernant le volume de bâtiment. Implémenté comme type indépendant buildingVolumeType dans le schéma XML.

Les caractères pris en compte sont les suivants:

- Volume (impératif), voir chapitre 5.5.1.23.1
- Source de données (facultatif), voir chapitre 5.5.1.23.2
- Norme (impératif), voir chapitre 5.5.1.23.3

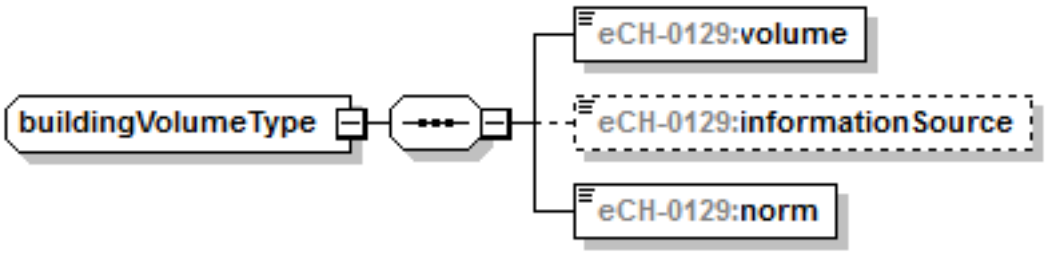

5.5.1.23.1 Volume – volume

Volume en mètres cubes.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="5"/>

<xs:maxInclusive value="9999999"/>

5.5.1.23.2 Source de données – informationSource

869: Permis de construire

858: Certificat énergétique cantonale des bâtiments (CECB)

853: Assurance immobilière

852: Estimation officielle

857: Propriétaire / administration immobilière

851: Mensuration officielle

870: Modèle topographique du paysage (MTP)

878: Volume de bâtiment indéterminable (bâtiment non clos)

859: Autre source de données

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.5.1.23.3 Norme – norm

Renseignements concernant la norme selon laquelle le volume du bâtiment doit être fourni.

961: SIA116

962: SIA416

969: inconnu

5.5.1.24 Installation thermotechnique – thermotechnicalDevice

Renseignements concernant les installations thermotechniques. Maximum 2 renseignements de ce type peuvent être transmis.

Les caractères pris en compte sont les suivants:

- Générateur de chaleur (impératif) – heatGenerator, voir chapitre 0
- Type de système (facultatif) – heatingType, voir chapitre 5.5.1.24.2
- Source d'information (facultatif) – informationSource, voir chapitre 5.5.1.24.3
- Date de révision (facultatif) – revisionDate, voir chapitre 5.5.1.24.4
- Chaleur pour le chauffage (impératif) – heatForHeating, voir chapitre 5.5.1.24.5
- Chaleur pour l'eau chaude (impératif) – heatforWarmwater, voir chapitre 5.5.1.24.6
- Agent énergétique (facultatif) – energySource, voir chapitre 5.5.1.24.7

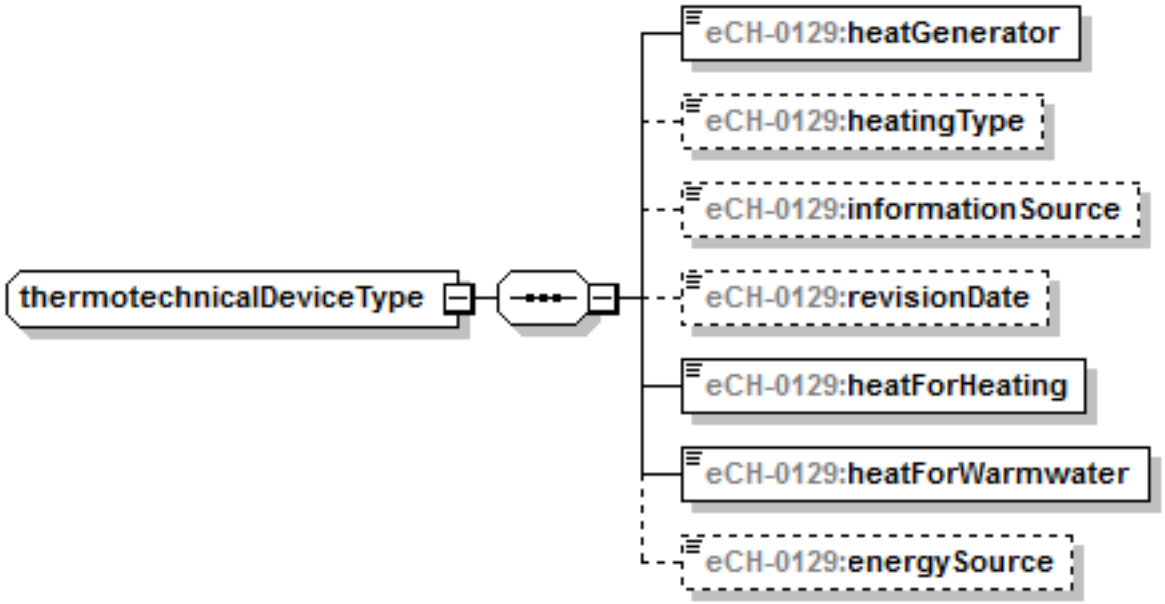

5.5.1.24.1 Générateur de chaleur – heatGenerator

Type de système installé dans le bâtiment pour la production de chaleur.

7401: Pas de générateur de chaleur (bâtiment non chauffé)

7410: Pompe à chaleur

7420: Installation solaire thermique

7430: Brûleur

7431: Brûleur à condensation

7440: Cogénération

7450: Chauffage électrique à résistance

7451: Chauffage électrique à infrarouges

7460: Echangeur de chaleur

7499: Autres

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.5.1.24.2 Type de système – heatingType

Indique si le générateur de chaleur constitue un système central pour un ou plusieurs bâtiments, ou si la chaleur est produite localement (chaudière individuelle).

Modalités:

7701: Système central pour le bâtiment

7702: Système central pour plusieurs bâtiments

7703: Chaudière individuelle

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.5.1.24.3 Source d'information – informationSource

Renseignement concernant la source de données du système technique de chauffage

Modalités:

869: Permis de construire

858: Certification énergétique cantonale des bâtiments (CECB)

871: Agence Minergie

855: Contrôle des systèmes de combustion

864: Administration cantonale

853: Assurance immobilière

852: Estimation officielle

857: Propriétaire / administration immobilière

860: Statistique de la construction / recensement 2000

859: Autre source de données

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.5.1.24.4 Date de révision – revisionDate

Renseignement concernant la date de mise à jour des renseignements concernant le système technique de chauffage

Format: Date (>= 31.12.2000)

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2000-12-31"/>

5.5.1.24.5 Chaleur pour le chauffage – heatForHeating

Indique si la chaleur est produite ou non à des fins de chauffage.

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.5.1.24.6 Chaleur pour l'eau chaude – heatforWarmwater

Indique si la chaleur est produite ou non pour chauffer l'eau.

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.5.1.24.7 Agent énergétique – energySource

Agent énergétique du système technique de chauffage

7501: Air

7511: Sonde géothermique

7512: Registre de terre

7513: Eau (eau souterraine, fleuves et rivières, lacs)

7520: Gaz

7530: Fioul

7540: Bois (générique)

7541: Bûches

7542: Pellets

7543: Copeaux de bois

7550: Chaleur résiduelle

7560: Electricité

7570: Solaire

7580: Chaleur à distance

7598: Indéterminé

7599: Autres

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.5.1.25 Métadonnées nommées – namedMetaData

Offre la possibilité de pouvoir transférer des informations sous une forme structurée selon les spécificités cantonales. Le transfert se fait alors en tant que paire de valeurs. Il appartient aux partenaires d'interface de décider entre eux quelles informations doivent être transmises avec quelles désignations.

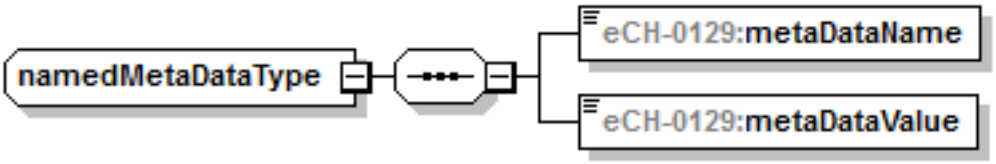

Format d'échange:

- Métadonnées désignation (impératif) – metaDataName.
  Texte libre de 20 caractères maximum.
- Métadonnées valeur (impératif) – metaDataValue,
  Texte libre de 1 caractère minimum.

5.6 Logement - dwelling

Identificateurs: EGID (Identificateur fédéral de bâtiment du RegBL) en collaboration avec l'EWID (Identificateur fédéral de logement du RegBL).

Service d'attribution des identificateurs: RegBL de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ou un service cantonal autorisé selon l'art. 2 de la directive du RegBL (RS 431.841).

Domaines: Construction de bâtiments, impôts

Par logement, on entend la totalité des espaces qui constituent une unité de construction et possèdent un accès propre, depuis l'extérieur ou d'une zone commune à l'intérieur du bâtiment (cage d'escalier).

Tableau 4 Relations de logement

Entité 1	Relation	Entité 2
1 Entrée du bâtiment		0..* Logement
0..1 Immeuble		0..* Logement

5.6.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Logement

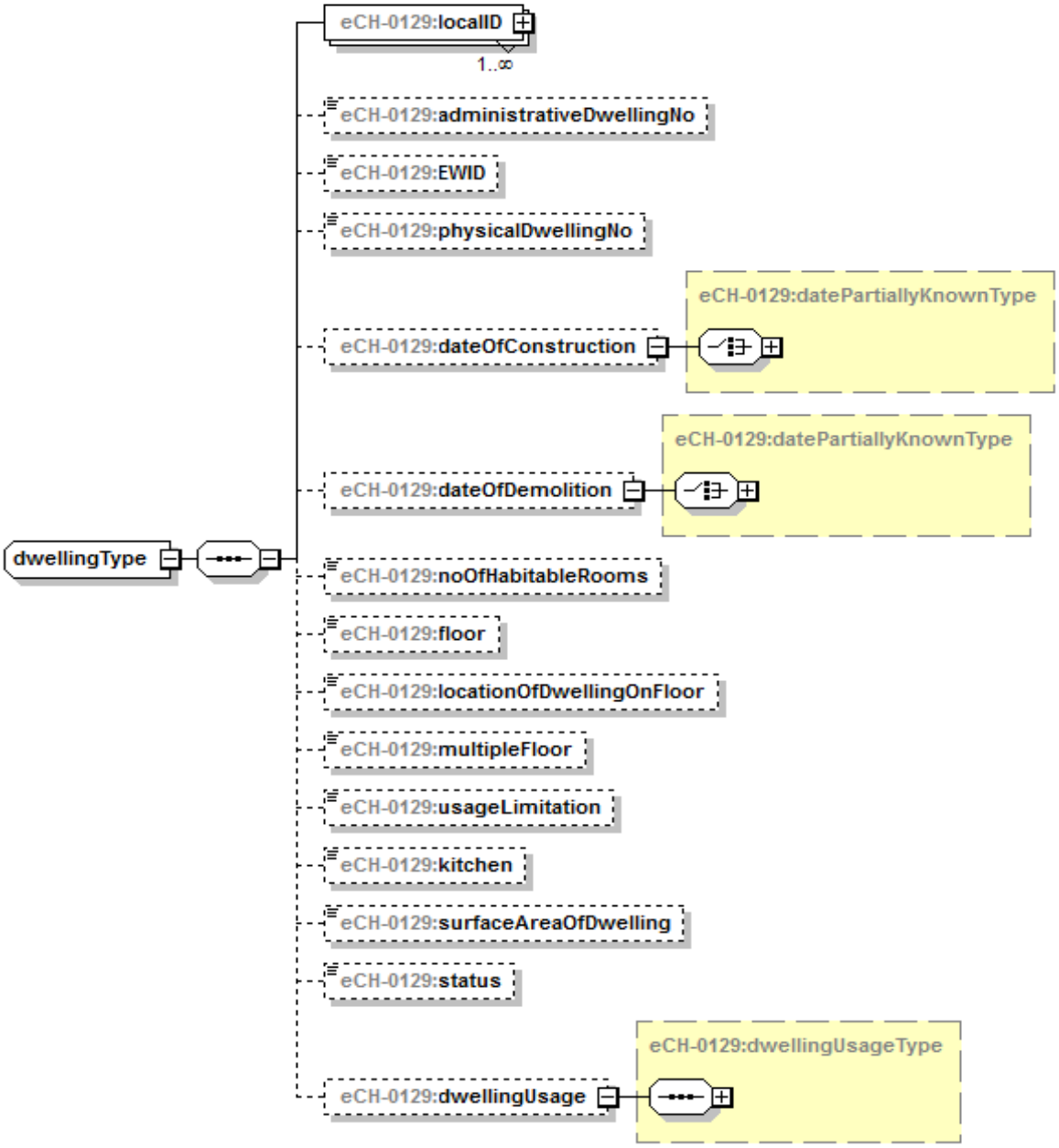

5.6.1.1 Identificateur local – LokalID

Identificateurs locaux de l'expéditeur

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.6.1.2 Numéro administratif du logement – administrativeDwellingNo

Numéro de logement attribué par le service administratif dans la commune ou le canton.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="12"/>

5.6.1.3 EWID – EWID

Identificateur fédéral du logement. Numéro d'identification du logement dans le RegBL féd.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="900"/>

5.6.1.4 Numéro physique du logement - physicalDwellingNo

Numéro de logement visible sur ou dans le bâtiment.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="12"/>

5.6.1.5 Date de construction – dateOfConstruction

Année d'achèvement du logement.

Format d'échange:

eCH-0129:datePartiallyKnownType, voir chapitre 5.22.2

5.6.1.6 Date de démolition – dateOfDemolition

Année d'élimination du logement.

Format d'échange:

eCH-0129:datePartiallyKnownType, voir chapitre 5.22.2

5.6.1.7 Nombre de pièces - noOfHabitableRooms

Nombre de pièces à l'intérieur du logement.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="99"/>

5.6.1.8 Etage – floor

Indique l'étage auquel se trouve le logement. Le RegBL féd désigne les indications sur l'étage par les codes suivants:

3100: Rez-de-chaussée, y compris rez-de-chaussée surélevé

3101-3199: Etage

3401-3419: Sous-sol

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.6.1.9 Situation à l'étage - locationOfDwellingOnFloor

Commentaire concernant la localisation du logement à l'étage.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="3"/>

<xs:maxLength value="40"/>

5.6.1.10 Plusieurs étages - multipleFloor

Indique si le logement compte plusieurs étages ou non

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.6.1.11 Restrictions d'utilisation – usageLimitation

3401: Aucune restriction (art. 8, 9 et 10 LRS)

3402: Résidence principale (art. 7 §1 alinéa a LRS)

3403: Logement affecté à l'hébergement tour. (art. 7 § 2 alinéa a LRS)

3404: Logement affecté à l'hébergement tour. (art. 7 § 2 alinéa b LRS)

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.6.1.12 Equipement de cuisine - kitchen

Renseignement concernant l'équipement de cuisine disponible. Le RegBL établit une distinction entre les équipements de cuisine suivants:

7300: ni cuisine, ni kitchenette

7301: Cuisine (au moins 4m2)

7302: kitchenette (moins de 4m2)

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.6.1.13 Surface du logement - surfaceAreaOfDwelling

Surface habitable du logement en mètres carrés.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="9999"/>

5.6.1.14 Statut du logement – status

Renseignement concernant l'état actuel du logement. Le RegBL établit une distinction entre les statuts de logement suivants:

3001: En projet

3002: Autorisé

3003: En construction

3004: Existant

3005: Inutilisable

3007: Eliminé

3008: Non réalisé

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.6.1.15 Usage du logement – dwellingUsage

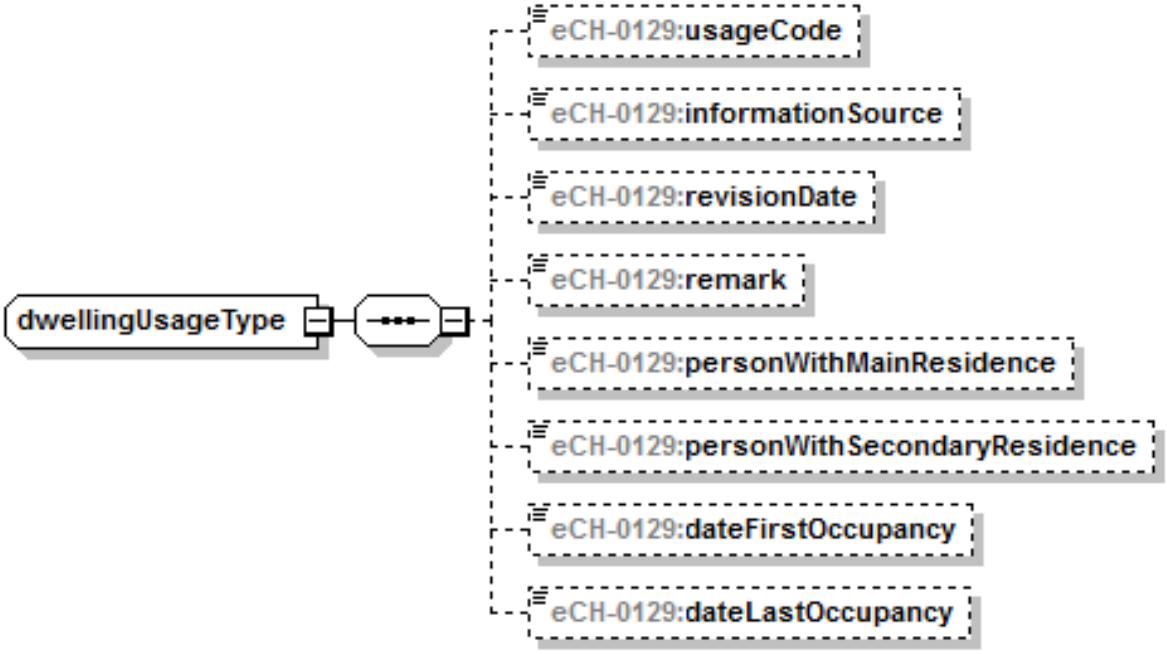

5.6.1.15.1 Code d'usage – usageCode

Renseignement concernant l'usage actuel du logement. Le RegBL établit une distinction entre les types d'usage suivants:

3010: Habité selon la LHR art. 3 alinéa b (résidence principale, art. 2 § 2 LRS)

3020: Habité de façon temporaire (résidence secondaire, art. 2 § 4 LRS)

3030: Utilisé à d'autres fins (utilisé à une fin autre que l'habitat selon l'art. 2 § 3 alinéa h LRS)

3031: Activité lucrative ou formation (art. 2 § 3 alinéa a LRS)

3032: Habité par un ménage privé avec résidence principale dans le même bâtiment (art. 2 § 3 alinéa b LRS)

3033: Habité par des personnes non inscrites au CdH (art. 2 § 3 alinéa c LRS)

3034: Vacant depuis deux ans maximum (art. 2 § 3 alinéa d LRS)

3035: Utilisé pour l'économie alpestre (art. 2 § 3 alinéa e LRS)

3036: Utilisé pour l'hébergement de personnel pendant une courte durée (art. 2 § 3 alinéa f LRS)

3037: Logements de service (art. 2 § 3 alinéa g LRS)

3038: Utilisé par un ménage collectif selon l'art. 2, alinéa a bis de l'ordonnance sur l'harmonisation des registres

3070: Logement inhabitable

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.6.1.15.2 Source d'information concernant le type d'usage – informationSource

3090: Mise à jour automatique (art. 2 § 1 ORSec)

3091: Contrôle des habitants

3092: Propriétaire ou gérance

3093: Autre source de données

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.6.1.15.3 Date de mise à jour du type d'usage – revisionDate

Format d'échange:

xs:date

<xs:minInclusive value="2012-12-31"/>

5.6.1.15.4 Remarque concernant le type d'usage – remark

Texte libre de 2000 caractères maximum.

Format d'échange:

xs:token

5.6.1.15.5 Personnes avec résidence principale – personWithMainResidence

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.6.1.15.6 Personnes avec résidence secondaire – personWithSecondaryResidence

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.6.1.15.7 Date de première occupation – dateFirstOccupancy

Format: Date (>=31.12.2012)

Format d'échange:

xs:date

5.6.1.15.8 Date de dernière occupation – dateLastOccupancy

Format: Date (>=31.12.2012)

Format d'échange:

xs:date

5.7 Entrée du bâtiment (Adresse) - buildingEntrance

Identificateurs: EGID (identificateur fédéral du bâtiment du RegBL) en collaboration avec l'EDID (Identificateur fédéral d'entrée).

Service d'attribution des identificateurs: RegBL de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ou un service cantonal autorisé selon l'art. 2 de la directive du RegBL (RS 431.841).

Domaines: Construction, mensuration officielle, assurance, impôts.

Par entrée de bâtiment on entend l'accès depuis l'extérieur dans un bâtiment. La relation entre l'entrée de bâtiment et l'environnement (rue, ville) est décrite dans l'adresse du bâtiment.

Si le bâtiment correspondant ne peut être relié avec aucune entrée de bâtiment, un nom de bâtiment doit être fourni afin d'identifier l'entrée du bâtiment.

Tableau 5 Relations d'entrée du bâtiment

Entité 1	Relation	Entité 2
1 Bâtiment		0..* Entrée du bâtiment
1 Entrée du bâtiment		0..* Logement
0..* Entrée du bâtiment		1 Rue
0..* Entrée du bâtiment		1 Localité

5.7.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Entrée du bâtiment

Pour l'entrée du bâtiment, deux types sont implémentés dans le schéma XML

- buildingEntranceType, contient également les caractères pris en compte sont les suivantss de la localité et de la rue

- buildingEntranceOnlyType, contient uniquement les caractères pris en compte sont les suivantss de l'entrée du bâtiment

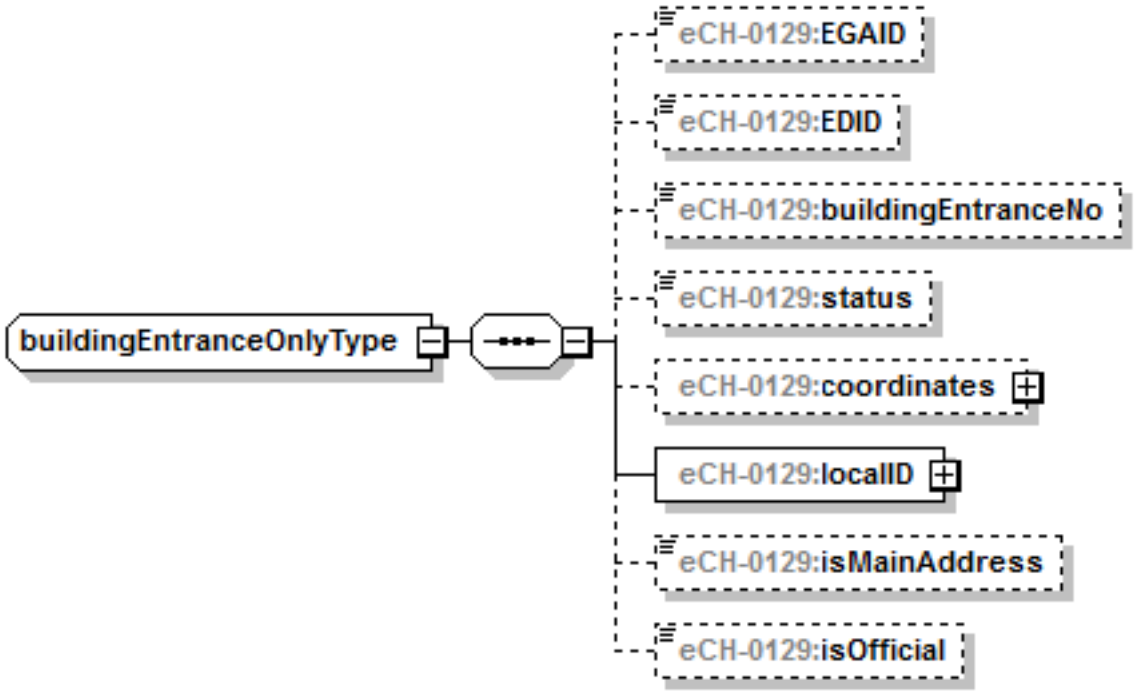

5.7.1.1 EGAID- EGAID

Le caractère pris en compte sont les suivants Identificateur fédéral de l'adresse du bâtiment (EGAID) – se réfère à une entrée. Il peut y avoir une adresse de bâtiment sans pour autant que le bâtiment correspondant n'existe. Lorsqu'un bâtiment est démoli, son adresse lui survit.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="100000000"/>

<xs:maxInclusive value="999999999"/>

5.7.1.2 EDID – EDID

Identificateur fédéral de l'entrée.

Numéro d'identification de l'entrée de bâtiment dans le RegBL fédéral.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="0"/>

<xs:maxInclusive value="90"/>

5.7.1.3 Numéro d'entrée du bâtiment – buildingEntranceNo

Numéro officiel de la maison en tant que partie de l'adresse du bâtiment.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="12"/>

5.7.1.4 Statut - status

Renseignement concernant l'état actuel de l'entrée du bâtiment. Le RegBL établit une distinction entre les statuts d'entrée de bâtiment suivants:

2001: En projet

2002: Autorisé

2003: En construction

2004: Existant

2005: Inutilisable

2007: Eliminé

2008: Non réalisé

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.7.1.5 Coordonnées – coordinates

Localisation de l'entrée de bâtiment au moyen des coordonnées nationales (LV95). Au niveau XML, on emploie un type complexe contenant également l'origine des coordonnées. Pour plus de détails, se reporter au schéma XML sous «coordinates».

Format d'échange:

eCH-0129:coordinatesType, voir chapitre 5.22.4

5.7.1.6 Identificateur local – LocalID

Identificateurs locaux de l'expéditeur

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.7.1.7 Est l'adresse principale – isMainAddress

Indique s'il s'agit de l'adresse principale

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.7.1.8 Est officiel – isOfficial

Indique s'il s'agit d'une entrée officielle

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.8 Immeuble - realestate

Identificateurs: E-GRID (dans les schémas XML et le modèle de données d'échange, le trait d'union est supprimé: EGRID)

Service d'attribution d'identificateur: office chargé du registre foncier ou mensuration officielle

Domaines: mensuration officielle, assurance, impôts, registre foncier

Les immeubles sont des objets de la propriété foncière. Au sens où le prévoit la loi, les immeubles sont des biens-fonds, des droits distincts et permanents découlant du registre foncier, des mines ou des parts de copropriété pour des immeubles (art. 655 du Code civil).

Tableau 6 Relations des immeubles

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Projet de construction		0..* Immeuble
0..* Bâtiment		1..* Immeuble
0..1 Immeuble		0..* Logement
1 Commune		0..* Immeuble
0..* Propriété fiscale		1 Immeuble
0..* Surface		1 Immeuble
0..* Droit	grève	0..* Immeuble
0..* Droit	justifie	1..* Immeuble
0..* Valeur	Si types de valeur des domaines Impôts	1 Immeuble
0..1 Objet d'estimation		0..1 Immeuble
0.." Immeuble		1 Immeuble

5.8.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Immeuble

Les identificateurs de l'immeuble sont représentés dans le schéma XML comme type indépendant realestateIdentificationType.

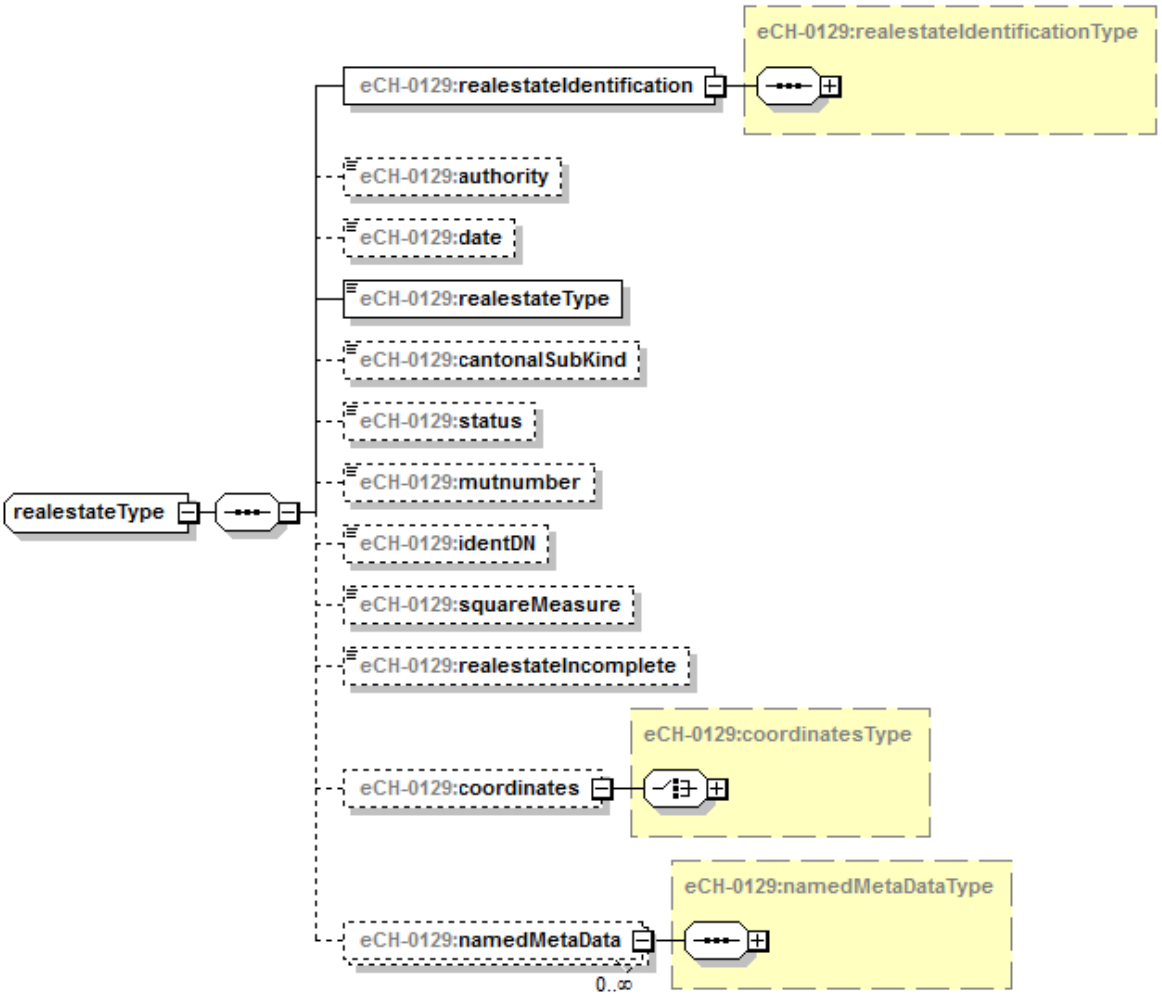

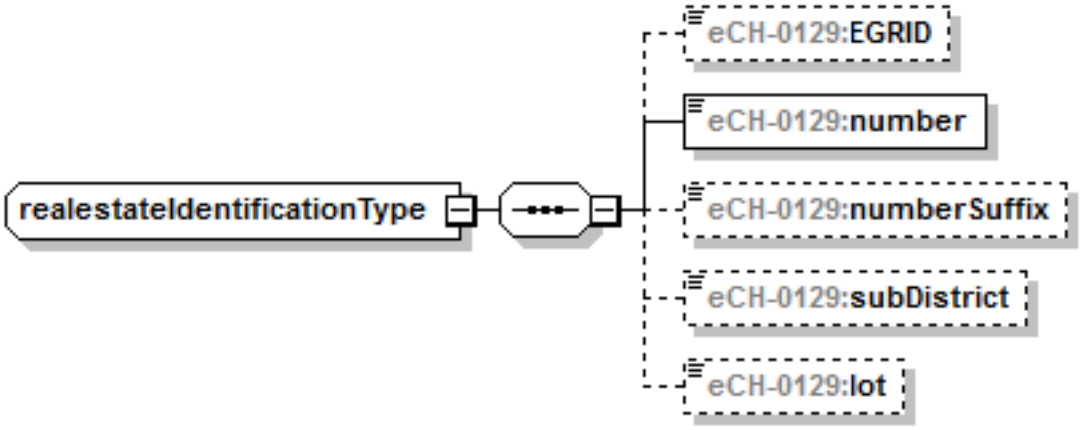

5.8.1.1 Office – authority

Selon IMORF

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="12"/>

5.8.1.2 Date – date

Date d'exécution DM01:LSMiseàjour.EntréeRF

Format d'échange:

xs:date

5.8.1.3 EGRID – EGRID

Identificateur fédéral d'immeuble. Numéro d'identification du système d'information des immeubles eGRIS.

Format d'échange:

xs:token

<xs:maxLength value="14"/>

5.8.1.4 Mesure de surface – squareMeasure

Selon IMORF

Format d'échange:

xs:decimal

<xs:minInclusive value="0.0"/>

<xs:maxInclusive value="1000000000.0"/>

5.8.1.5 Type d'immeuble – realestateType

Bien-fonds, DDP (droit de la construction, droit de source, mine) IMORF: immeuble.type d'immeuble comme bien-fonds, DDP, part de copropriété, mine

1: Bien-fonds

2: Unité étage

3: Copropriété habituelle

4: Concession

5: DDP habituel

6: Mine

7: Droit de source (une forme spéciale de DDP habituel courante dans l'IMORF)

8: Autres

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.8.1.6 Sous-type cantonal – cantonalSubKind

Texte libre pour décrire le sous-type cantonal (type d'immeuble 8 = autres) de 60 caractères maximum.

Format d'échange:

xs:token

5.8.1.7 Lot– lot

Selon IMORF, sert à l'identification des immeubles en projet - en cas de réunions parcellaires par exemple, car les immeubles en projet peuvent porter les mêmes numéros d'immeuble que les immeubles existants.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="15"/>

5.8.1.8 Numéro de mutation - mutnumber

Numéro de mutation DM01:LSMiseajour.Identificateur Sert à l'identification d'immeuble en projet selon le principe du numéro de base, c.à.d. quand l'ancien numéro d'immeuble est laissé.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="12"/>

5.8.1.9 NBIdent – identDN

L'identificateur du domaine de numérotation du périmètre d'affaires de la commune indiquée selon la définition dans le modèle des données de la mensuration officielle, correspond, en termes de contenu, au caractères pris en compte sont les suivants Sous-district, dans la mesure où le sous-district coïncide avec la commune. Ce n'est pas toujours le cas concernant les communes fusionnées.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="12"/>

5.8.1.10 Numéro – number

IMORF: Immeuble.Numéro (correspond au numéro de parcelle)

Le numéro d'immeuble est obligatoire si l'EGRID n'est pas livré. Si le numéro d'immeuble est livré, il faut y joindre le numéro de secteur du registre.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="12"/>

5.8.1.11 Suffixe du numéro - numberSuffix

Selon eGRIS-DM IMORF: Immeuble.Suffixe du numéro

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="12"/>

5.8.1.12 Status – status

Statut légal:

0: en projet

1: valide DM01:LSMiseàjour.Validité

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.8.1.13 Sous-district – subDistrict

Le numéro de sous-district obtenu à partir du NBIdent est transmis via les fournisseurs de données MO.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="15"/>

5.8.1.14 Immeuble incomplet – realestateIncomplete

Il arrive, notamment dans les régions montagneuses, que la mensuration d'un vaste immeuble ne porte que sur une partie du immeuble en question et soit disponible au format numérique, tandis qu'une autre partie ne soit pas mesuré sous ce même format. Les immeubles partiels sont identifiés par l'attribut de DM.01.Biens-fonds.Immeuble Exhaustivité comme «incomplet».

Oui / true = l'immeuble est incomplet

Non / false = l'immeuble est complet

1 = oui

0 = non

Format d'échange:

xs:boolean

5.8.1.15 Coordonnées – coordinates

Coordonnées de l'immeuble. Voir chapitre 5.22.4

5.8.1.16 Métadonnées nommées – namedMetaData

Voir chapitre 5.5.1.25

5.9 Surface - area

Identificateurs: aucun

Service d'attribution d'identificateur: aucun

Domaines: mensuration officielle, impôts

L'entité est une position générique pour indications de surfaces, ex. zone de danger, classe de situation, couverture du sol, zone de construction, zone de protection, etc.

Tableau 7 Relations de surface

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Surface		1 Immeuble

5.9.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Surface

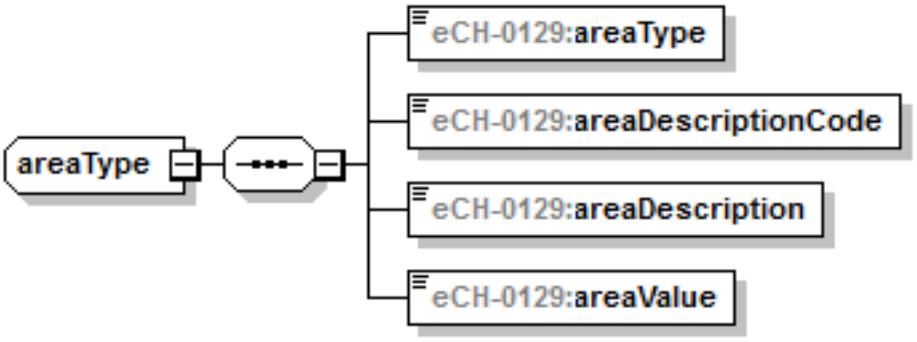

5.9.1.1 Désignation – areaDescription

Texte libre:

Exemple DM01AVCH-Couverture du sol:

Bâtiment, rue, pré, eaux, forêt etc.

Exemple aménagement du territoire DM: zone d'habitation, zone commerciale, zone agricole etc.

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="100"/>

5.9.1.2 Code de désignation - areaDescriptionCode

Texte. Les valeurs ne sont délibérément pas implémentées comme liste de code, car il n'existe aucune liste de code officielle définitive. Exemple DM01AVCH: de 0 à 25

0: Bâtiment

Stabilisé:

1: Rue_voie

2: Trottoir

3: Îlot

4: Voie ferrée

5: Aéroport

6: Bassin

7: Stabilisé_autre

Avec humus:

8: Champ_pré_pâturage

9: Vigne

10: Autre_culture_intensive

11: Jardins

12: Haut_bas-marais

13: Autre_avec_humus

Eaux:

14: Eaux stagnantes

15: Cours d'eau

16: Roselière

Boisé:

17: Forêt_fermée

18: Pâturage_boisé_dense

19: Pâturage_boisé_ouvert

20: Autre_boisé

Sans végétation:

21: Roche

22: Glacier_névé

23: Galets_sable

24: Extraction_décharge

25: Autre_sans_végétation

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.9.1.3 Type de surface - areaType

Il existe différents types de surfaces (Layer):

1: Couverture du sol (MO)

2: Zones d'affectation (aménagement du territoire)

3: Autres indications: les types de surface figurant dans le document «Modèles de géodonnées minimaux – domaine des plans d'affectation, documentation sur les modèles» de l'Office fédéral du développement territorial ARE sont pris en compte dès la publication du document.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.9.1.4 Valeur de surface- areaValue

Indication numérique de la surface

Format d'échange:

xs:decimal

<xs:maxInclusive value="1000000000.0"/>

<xs:minInclusive value="0.0"/>

5.10 Personne - person

Identificateurs: identifiée selon eCH-0044 (personnes physiques) et eCH-0097 (pour les personnes morales).

Service d'attribution d'identificateur:

- Personnes physiques: Registre de la Centrale des caisses de compensation (CdC) pour les nouveaux NAVS13. Pour les autres identificateurs, voir les données dans eCH-0044.
- Personne morales: Registre IDE de l'Office fédéral de la statistique (OFS) pour les IDE identificateurs d'entreprise. Pour d'autres identificateurs, voir les données dans eCH-0097.

Domaines: impôts, registre foncier, assurance

La personne est représentante des différents rôles qu'une personne ou une entreprise peuvent endosser. Un rôle peut par exemple être celui de la personne qui fait la demande de permis de construire, ce qui constitue une demande pour un projet de construction.

Le schéma XML est organisé de telle manière qu'aussi bien les personnes physiques que les entreprises puissent être représentées. Vous trouverez les détails dans le schéma XML sous «personIdentificationType».

Tableau 8 Relations des personnes

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Propriété fiscale		1 Personne
0..* Droit	justifie	0..* Personne
1..* Personne	est requérant de la demande de construction pour	0..* Projet de construction
0..1 Personne	est agent immobilier pour	0..* Bâtiment
0..* Personne	est auteur de projet pour	0..* Projet de construction
0..1 Personne	est représentant du requérant de la demande de construction pour	0..* Projet de construction
1 Adresse postale	est l'adresse de correspondance pour	0..* Personne
0..* Personne	Preneur d'assurance / propriétaire	0..* Objet d'assurance
0..1 Personne	Administrateur	0..* Objet d'assurance

5.10.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Personne

5.10.1.1 Identification de la personne – personIdentification

Caractères pris en compte sont les suivantss d'identification concernant la personne. Il est ainsi possible d'identifier au choix des personnes physiques - particuliers ou entreprises - ou

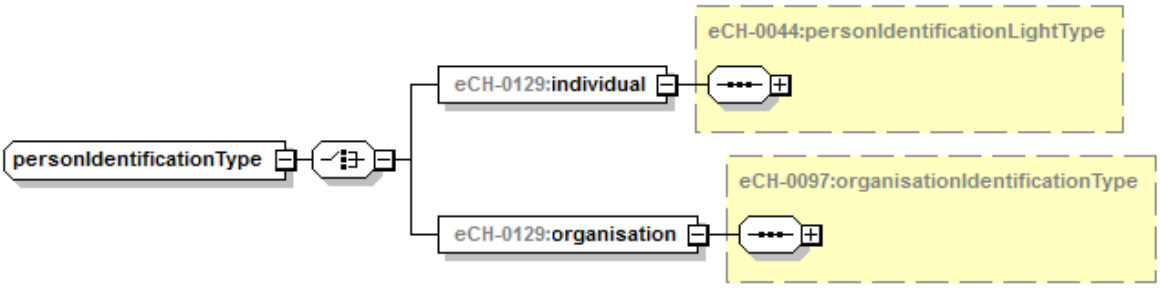

des organisations.

Format d'échange:

eCH-0129:personIdentificationType, respectivement eCH-0097:organisationIdentification-Type

5.11 Localité - locality

Identificateurs numéro postal d'acheminement et suffixe de numéro postal d'acheminement.

Service d'attribution d'identificateur: Die Post

Domaines: général

Les localités sont des zones habitées limitées géographiquement portant un nom et désignées par un numéro postal d'acheminement (art. 3, lettre e de l'ONGéo). Les localités sont définies et administrées selon l'article 20-24 ONGéo.
La poste définit les NPA supplémentaires (NPA hors domicile), qui sont conçus pour l'adressage des batteries de boîte aux lettres, grandes entreprises etc. Ces NPA ne doivent pas être utilisés. Les NPA6 publiés par swisstopo sont les seuls autorisés.

Tableau 9 Relations de localité

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Localisation		1..* Localité

5.11.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Localité

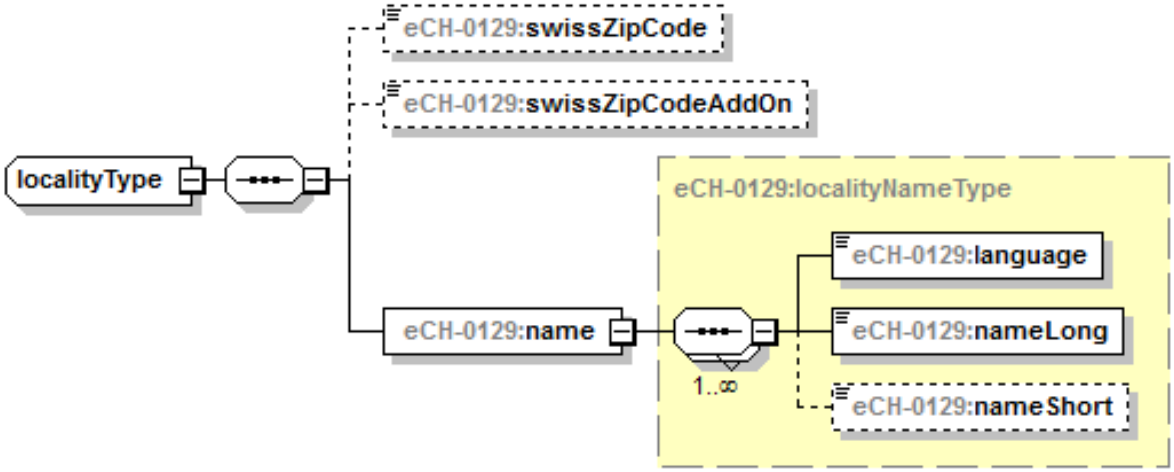

5.11.1.1 NPA suisse – swissZipCode

selon eCH-0010

Format d'échange:

eCH-0010:swissZipCodeType

5.11.1.2 Chiffre complémentaire NPA - swissZipCodeAddOn

selon eCH-0010

Format d'échange:

eCH-0010:swissZipCodeAddOnType

5.11.1.2.1.1 Langue de la localité – language

Langue de description de la localité. Les quatre langues nationales sont autorisées.

- de
- fr
- it
- rm

Format d'échange:

xs:token

5.11.1.3 Nom de la localité long - nameLong

Description / désignation de la localité (forme longue)

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="2"/>

<xs:maxLength value="40"/>

5.11.1.4 Nom de la localité abrégé - nameShort

Description / désignation de la localité (forme abrégée)

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="2"/>

<xs:maxLength value="18"/>

5.12 Droit - right

Identificateurs: EREID

Service d'attribution d'identificateur: bureau du registre foncier

Domaines: mensuration officielle, registre foncier

Droits réels inscrit au registre foncier: propriété, servitude, charge foncière, gage immobilier, mentions et annotations.

Tableau 10 Relations de droit

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Droit	grève	0..* Immeuble
0..* Droit	favorise	0..* Personne
0..* Droit	favorise	1..* Immeuble
0..1 Droit	se rapporte à	0..* Propriété fiscale

5.12.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Droit

5.12.1.1 EREID – EREID

Identification du droit.

Format d'échange:

xs:normalizedString

5.13 Propriété fiscale - fiscalOwnership

Identificateurs: aucun

Service d'attribution d'identificateur: aucun

Domaines: impôts

Affectation de la propriété fiscale d'un immeuble à une personne.

Tableau 11 Relations de propriété fiscale

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Propriété fiscale		1 Personne
0..* Propriété fiscale		1 Immeuble
0..* Propriété fiscale		0..* Droit

5.13.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l’entité Propriété fiscale

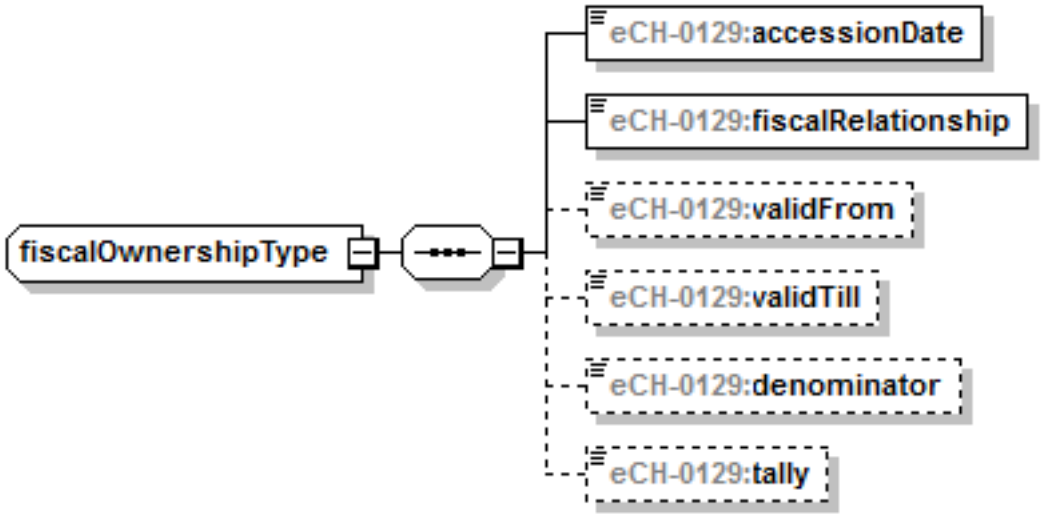

5.13.1.1 Date d’accès - accessionDate

Date d’utilisation ou du sinistre.

Format d’échange:

xs:date

5.13.1.2 Type de relation - fiscalRelationship

On établit une distinction entre:

1: Propriétaire

2: Usufruitier

3: Droit d'habitation

Format d’échange:

xs:nonNegativInteger

5.13.1.3 Valide à partir de - validFrom

Validité selon le droit fiscal à partir de

Format d'échange:

xs:date

5.13.1.4 Valide jusqu'à - validTill

Validité selon le droit fiscal jusqu'à

Format d'échange:

xs:date

5.13.1.5 Dénominateur - denominator

Dénominateur

Format d'échange:

xs:decimal

<xs:minInclusive value="0.001"/>

<xs:maxInclusive value="100.000"/>

5.13.1.6 Compteur – tally

Compteur

Format d'échange:

xs:decimal

<xs:minInclusive value="0.001"/>

<xs:maxInclusive value="100.000"/>

5.14 Objet d'assurance - insuranceObject

Identificateurs: numéro d'assurance

Service d'attribution d'identificateur: assurance

Domaines: assurance

L'entité objet d'assurance représente les bâtiments assurés du point de vue de l'assurance bâtiment. Il appartient à l'assurance bâtiment d'y faire figurer également des bâtiments non-assurés, assurés par une autre compagnie ou démolis.

Tableau 12 Relations d'objets d'assurance

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Objet d'assurance		1..* Bâtiment
0..* Objet d'assurance	Preneur d'assurance / Propriétaire	0..* Personne
0..* Objet d'assurance	Administrateur	0..1 Personne

5.14.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Objet d'assurance - insuranceObject

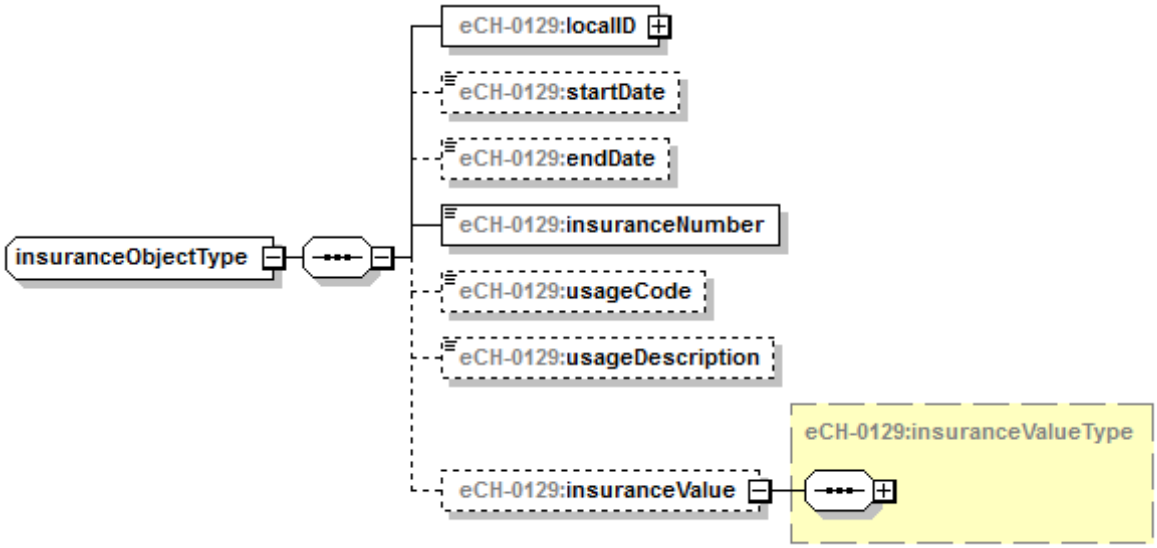

5.14.1.1 Identificateur local – localId

Identificateurs locaux

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.14.1.2 Début de l'assurance – startDate

Début de la protection d'assurance (construction de date sans période)

Format d'échange:

xs:date

5.14.1.3 Fin de l'assurance – endDate

Fin de la protection d'assurance. En cas de démolition ou de libération par exemple (construction de date sans période)

Format d'échange:

xs:date

5.14.1.4 Numéro d'assurance – insuranceNumber

Numéro d'assurance (correspond à Bâtiment.Numéro dans IMORF)

Format d'échange:

xs:token

5.14.1.5 Type d'usage – usageCode

Code	Groupe	Exemple
1199	Logement	Maison individuelle et à plusieurs logements, résidence étudiante, maison de retraite, foyer pour sans-abri
1219	Gastronomie	Bâtiment hôtelier, auberge, restaurant, chalet, fast food, auberge de jeunesse
1220	Bureau	Bâtiment de bureaux, banque, bureau de poste, maison communale, centre de conférence
1230	Vente	Magasin, centre commercial, hall de foire, station service
1241	Communications + transport	Communication, gare ferroviaire, poste d'aiguillage, aéroport, cabine téléphonique, téléphérique, pont
1242	Garage	Hall de stationnement pour véhicule, abri à vélo

Code	Groupe	Exemple
1252	Entreposage	Réservoir, silo, bâtiment d'entreposage
1259	Artisanat et industrie	Bâtiment industriel, atelier, abattoir, station d'épuration, usine d'incinération
1263	Formation	Jardin d'enfants, école, haute école spécialisée, université
1264	Santé	Hôpital, sanatorium, psychiatrie, maternité
1265	Sport	Salle de sport, patinoire, piscine couverte, stade de football
1269	Culture et loisirs	Cinéma, salle de concert, opéra, théâtre, musée, bibliothèque, casino, ruine
1271	Agriculture	Bâtiment d'exploitation agricole, grande, cave, chalet de chasse
1272	Edifices sacrés	Eglise, chapelle, mosquée, synagogue, cimetière, salle mortuaire, crématorium
1274	Bâtiments publics à usage spécifique	Caserne, police, pompiers, établissement pénitentiaire, arrêt de bus, WC

La liste est exhaustive et ne peut être ni étendue, ni modifiée. C'est le seul moyen de garantir la possibilité d'obtenir des statistiques pertinentes. Il est recommandé d'opter pour un code séparé pour une déclaration concernant les risques, l'affectation des primes ou une évaluation détaillée de l'utilisation. Le code d'utilisation repose sur l'Eurostat (version du 15.10.1997) et peut être mis à contribution en cas de manque de précision. Si le code contient un 9, il s'agit non pas d'un code original, mais d'une compilation de plusieurs groupes Eurostat. Les codes Eurostat non pertinents pour l'AG ont été masqués.

Détermination du code d'utilisation en cas d'utilisation mixte
La plus grande surface brute par groupe donne le code d'utilisation.

Exemple:	Surface brute	Code
Logements	**160 m2**	**1199**
Bureaux	120 m2	1220
Magasins	18 m2	1230
Garages	40 m2	1242
Fournils	80 m2	1259

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.14.1.6 Description de l'utilisation – usageDescription

Texte libre pour décrire le type d'utilisation du bâtiment.

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.14.1.7 Valeur d'assurance – insuranceValue

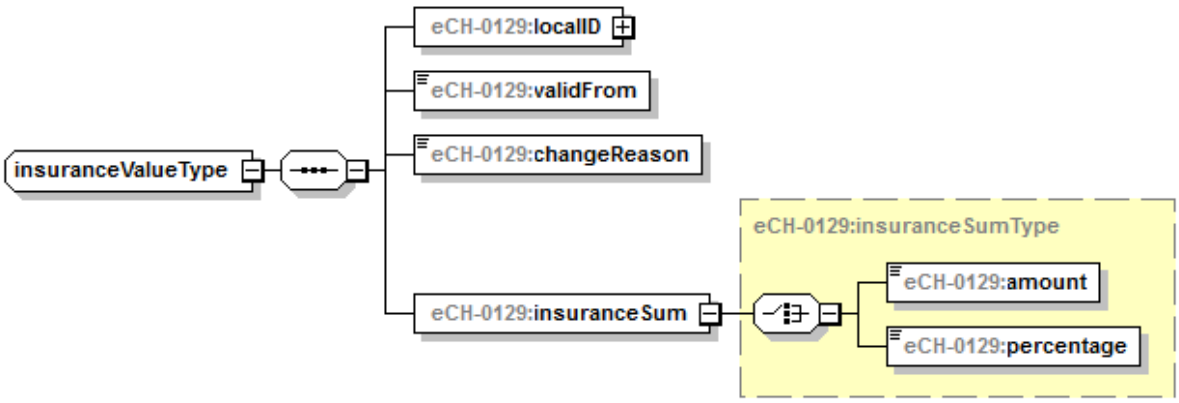

5.14.1.7.1 Identificateur local – localId

Identificateurs locaux

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.14.1.7.2 Valide à partir de - validFrom

Valide à partir de pour la valeur d'assurance

Format d'échange:

xs:date

5.14.1.7.3 Motif de mutation - changeReason

1001: Détermination / modification valeur neuve

1002: Détermination / modification dépréciation technique en %

1003: Détermination / modification valeur actuelle

1004: Détermination / modification augmentation de valeur de construction

1005: Détermination / modification valeur d'assurance

1006: Détermination / modification somme assurée construction

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.14.1.7.4 Somme d'assurance – insuranceSum

Somme d'assurance en CHF ou %.

Format d'échange:

xs:decimal

5.14.1.8 Volume d'assurance – insuranceVolume

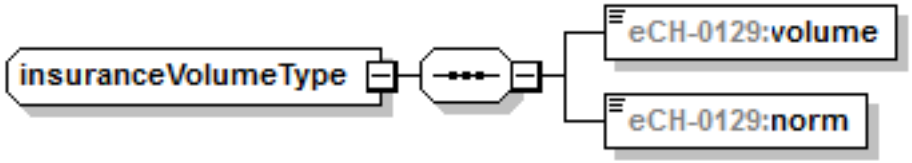

5.14.1.9 Volume – volume

Voir chapitre 5.5.1.23.1

5.14.1.10 Norme – norm

Voir chapitre 5.5.1.23.3

5.15 Objet d'estimation – estimationObject

Identificateurs: localId

Service d'attribution des identificateurs: Office des estimations, organisme exécutant

Domaines: Estimation pour les impôts et l'assurance

Evaluation d'un immeuble dans son ensemble du point de vue du droit du registre foncier. Contient, dans certains cas, l'ensemble des autres objets partiels évalués qui y sont liés (bâtiment).

Tableau 13 Relations d'objet d'estimation

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Objet d'estimation		0..* Bâtiment
0..1 Objet d'estimation		0..1 Immeuble

5.15.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Objet d'estimation – estimationObject

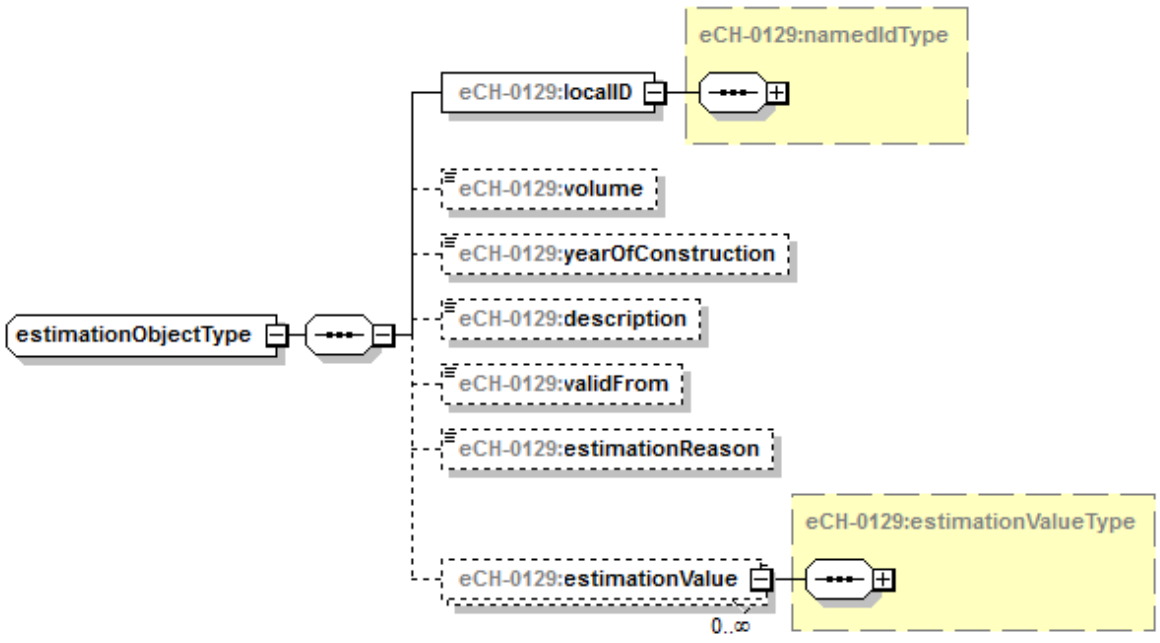

5.15.1.1 Identificateur local – localId

Identificateurs locaux

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.15.1.2 Volume – volume

Volume de l'objet d'estimation, ne doit être livré que pour les bâtiments respectivement les parties de bâtiment.

Volume en mètres cubes selon SIA416 ou SIA116

5 min. 2'000'000 max.

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.15.1.3 Année de construction – yearOfConstruction

Année de construction du bâtiment respectivement de la partie de bâtiment, telle que mentionnée dans l'estimation.

De 1000 min. à 2099 max.

Ne doit être livrée que si elle diverge de l'année de construction du bâtiment.

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.15.1.4 Description – description

Description de l'objet d'estimation

3 min. 1000 caractères max.

Format d'échange:

xs:token

5.15.1.5 Valide à partir de - validFrom

Valide à partir pour l'estimation

Format d'échange:

xs:date

5.15.1.6 Motif d'estimation – estimationReason

Le motif d'estimation précise ce qui a déclenché la dernière estimation.

Texte libre de 30 caractères maximal

Format d'échange:

xs:token

5.15.1.7 Valeur d'estimation – estimationValue

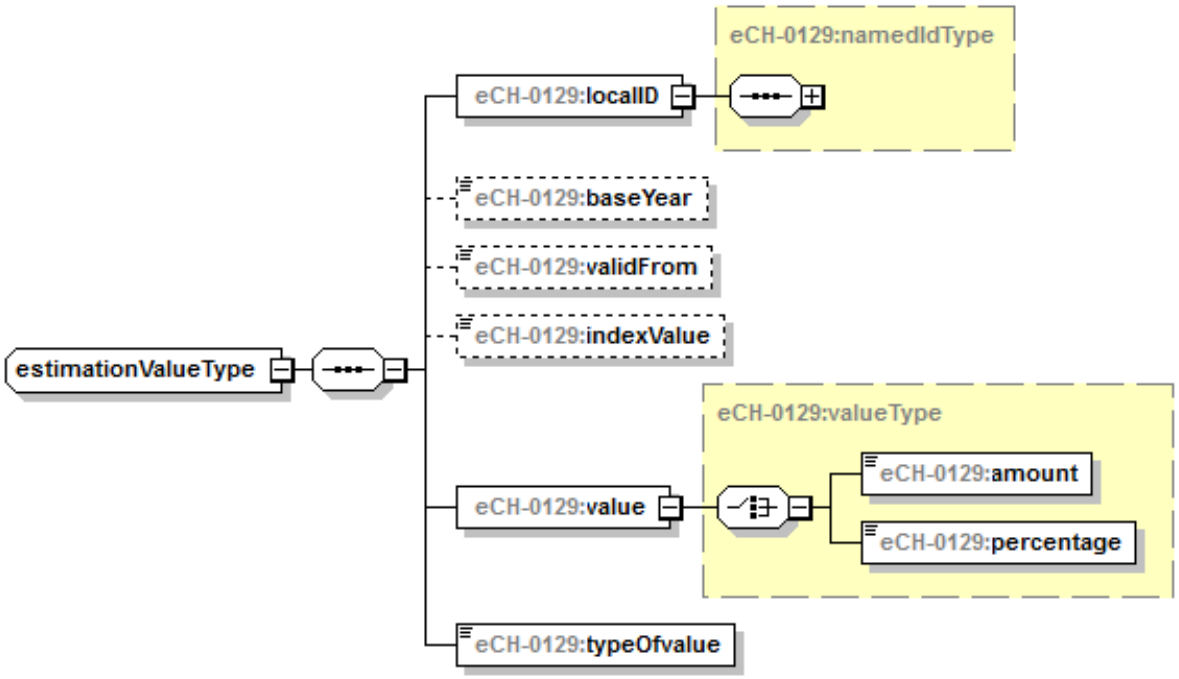

5.15.1.7.1 Identificateur local – localId

Identificateurs locaux

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.15.1.7.2 Année de base – baseYear

Année de base pour la valeur d'indice

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1000"/>

<xs:maxInclusive value="2999"/>

5.15.1.7.3 Valide à partir de – validFrom

Date valide à partir

Format d'échange:

xs:date

5.15.1.7.4 Valeur d'indice - indexValue

Valeur d'indice de l'objet, basée sur l'année de base

Format d'échange:

xs:decimal

<xs:minInclusive value="0.00"/>

<xs:maxInclusive value="999.99"/>

5.15.1.7.5 Valeur – value

en CHF ou en %

Format d'échange:

eCH-0129:valueType, voir chapitre 5.22.5

5.15.1.7.6 Type de valeur – typeOfValue

Les types de valeur existants sont les suivantes:

1007: Valeur de base

1007: Valeur de base

2001: Valeur fiscale

2002: Valeur vénale

2003: Valeur d'achat

2004: Valeur intrinsèque

2005: Valeur locative

2006: Valeur locative agricole

2007: Valeur de rendement

2008: Valeur locative pour propriété louée par un tiers

2009: Valeur estimative LDFR (loi fédérale sur le droit foncier rural)

2010: Valeur estimative du projet

2011: Limite de charge

2012: Valeur à neuf

2013: Valeur temporelle

2014: Rendement locatif pièces d'habitation louées à des tiers -> comparaison 2008

2015: Rendement locatif locaux commerciaux -> comparaison avec valeur locative propre

2016: Dépréciation technique (pourcentage permettant de calculer la valeur temporelle à partir de la valeur neuve)

La valeur neuve, la valeur temporelle et la dépréciation technique ne concernent que les bâtiments. La valeur de rendement et la valeur vénale sont indiquées uniquement pour les immeubles.

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.16 Rue - street

Identificateurs: ESID (identificateur fédéral de rue)

Service d'attribution des identificateurs: RegBL de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

Domaines: Construction, mensuration officielle, impôts, assurance

Le terme rue désigne les «localisations» telles que les rues, places et lieux dits avec leurs noms. Une localisation est un objet géométrique limité. Deux objets géométriquement différents portant la même désignation sont à considérer comme des localisations différentes.

Une localisation appartient toujours à une seule commune. Si une localisation mène à plusieurs communes politiques, on lui attribue un ELOKID par commune.

Tableau 14 Relations de localisation

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Rue		1 Commune
0..* Rue		1 Localité

5.16.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Rue

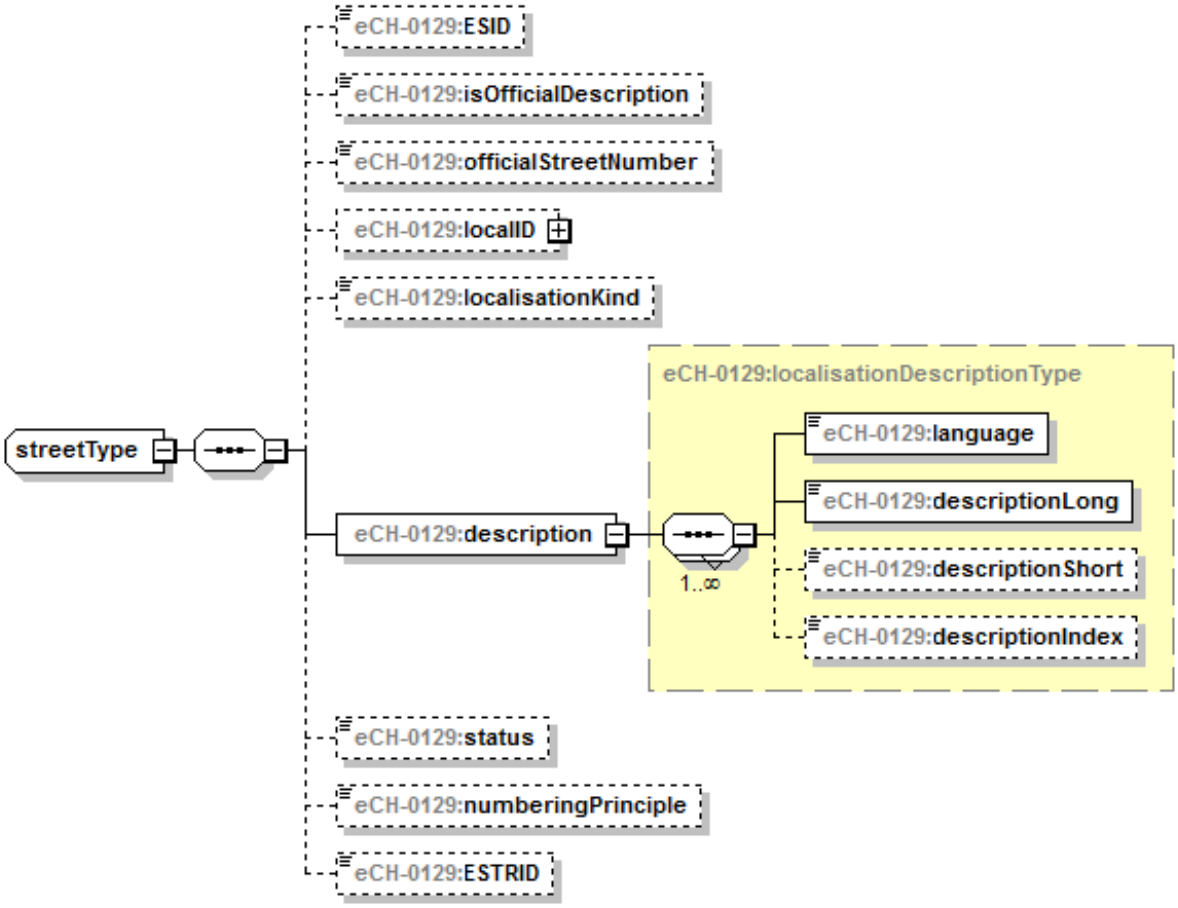

5.16.1.1 ESIDID – ESID

Identificateur fédéral de rue. Numéro d'identification de la localisation dans le RegBL féd.

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="10000000"/>

<xs:maxInclusive value="90000000"/>

5.16.1.2 Est désignation officielle – isOfficialDescription

1 = Oui

0 = Non

Format d'échange:

xs:boolean

5.16.1.3 Numéro de rue officiel –officialStreetNumber

Numéro de rue officiel

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

<xs:minInclusive value="1"/>

<xs:maxInclusive value="999999999999"/>

5.16.1.4 Identificateur local – localId

Identificateurs locaux

Format d'échange:

eCH-0129:namedIdType, voir chapitre 5.22.1

5.16.1.5 Type de localisation – localisationKind

Forme géométrique de la localisation concernée: rue, place, quartier mentionné. Dans le RegBL fédéral, on établit une distinction entre les types de géométrie suivants:

9801: Objet linéaire (rue ou semblable)

9802: Objet ponctuel (place ou semblable)

9803: Objet de surface / zone désignée (hameau ou semblable)

9809: Aucune indication concernant la géométrie

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.16.1.5.1 Langue – language

Langue de description de la localisation. Les quatre langues officielles sont autorisées.

- 9901 de
- 9903 fr
- 9904 it
- 9902 rm

Format d'échange:

xs: nonNegativInteger

5.16.1.5.2 Description long – descriptionLong

Description / désignation de la localisation (forme longue)

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="60"/>

5.16.1.5.3 Description abrégée – descriptionShort

Description / désignation de la localisation (forme abrégée)

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="24"/>

5.16.1.5.4 Indice de description – descriptionIndex

Indice de la localisation

Format d'échange:

xs:token

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="3"/>

5.16.1.6 Statut – localisationStatus

Status de la localisation:

9811: en projet,

9812: en construction,

9813: existant,

9814: éliminé

Format d'échange:

xs: nonNegativInteger

5.16.1.7 Principe de numérotation - numberingPrinciple

Type de numérotation du bâtiment dans l'objet de rue correspondant: impair gauche, pair gauche, quelconque, sans indication. Le codage des numérotations de rue dans le RegBL féd. s'effectue comme suit:

9830: aucun numéro

9832: quelconque (aléatoire, par commune)

9835: croissant, sans indication gauche/droite

9836: croissant, numéros impairs gauche

9837: ascendant, numéros impairs droite

9839: aucun renseignement concernant la numérotation

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

5.16.1.8 ESTRID – ESTRID

Numéro d'identification de la désignation de rue dans le RegBL féd.

Format d'échange:

xs:nonNegativeInteger

<xs:minLength value=" 1000000"/>

<xs:maxLength value=" 9990000"/>

5.16.1.9 Géométrie des rues – streetGeometry

Transmission de la géométrie des rues selon le REGBL. On utilisera geoJson pour le format. Voir le catalogue des caractères REGBL pour des renseignements détaillés:

Exemple pour les rues:

L.polyline ([[2562254,1205398],[2562272,1205430],[2562307,1205447]])

La Polylinie doit compter au moins 3 points, avec chacun des coordonnées LV95 (N,E).

Exemple pour les places:

L.marker ([2562254,1205398])

Coordonnées LV95 (N,E).

Format d'échange:

xs:anyType

5.17 Plan RF – cadastralMap

Pour les différents clients, ainsi que pour de nombreux bureaux des registres fonciers, il peut être encore nécessaire de communiquer sur quel «plan pour le registre foncier» est représenté l'immeuble. Les immeubles peuvent également s'étendre sur plusieurs plans.

Tableau 15 Relations du plan RF

Entité 1	Relation	Entité 2
1 Plan RF		1..* Immeuble
1 Immeuble		0..* Plan RF

5.17.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Plan RF

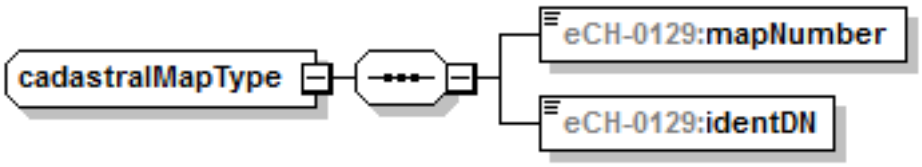

5.17.1.1 Numéro de plan – mapNumber

Numéro du «plan pour le registre foncier», sur lequel se trouve l'immeuble. Des immeubles peuvent s'étirer sur plusieurs plans.

Format d'échange:

xs:token (12)

5.17.2 NBIdent- identDN

Voir chapitre 5.8.1.9

5.18 Remarque MO – cadastralSurveyorRemark

Des informations concernant les remarques sont transférées avec cette entité. Le degré d'intégration, de modification ou de suppression automatiques varie d'un canton à l'autre. Le registre foncier obtient au minimum l'information de supprimer un processus correspondant.

Tableau 16 Relations de la remarque MO

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Remarque MO		1..* Immeuble

5.18.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Remarques MO

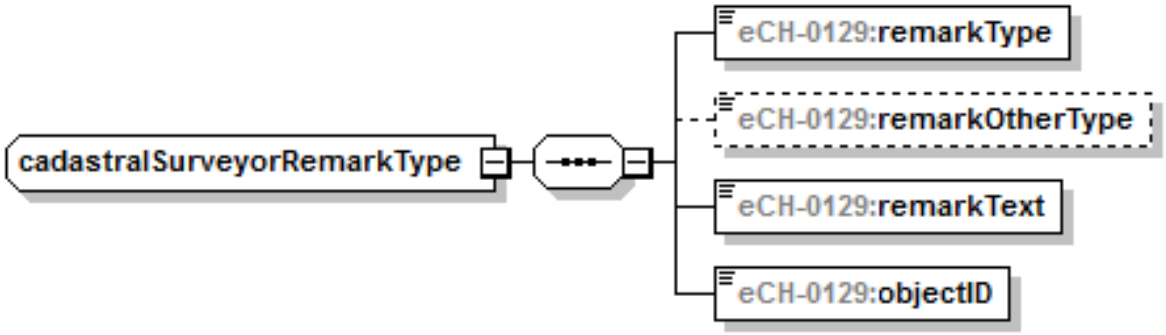

5.18.1.1 Type – remarkType

Plage de valeurs

1:limite litigieuse

2: point fixe d'emplacement

3: eaux canalisées

4: monument naturel

5: territoire en mouvement permanent

6: autres

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.18.1.2 Autre type – remarkOtherType

Texte libre concernant la communication d'états de faits hors de la plage de valeurs définies ci-dessus.

Format d'échange:

xs:token

5.18.1.3 Remarque – remarkText

Contenu de l'information, Texte libre.

Format d'échange:

xs:token

5.18.1.4 N° d'objet – objectID

Cet identificateur d'objet sert à l'identification simple d'un objet de remarque MO fourni pour le système destinataire (ex. souvent disponible dans le DM.01 Modèle de données sous le numéro d'objet TABLE, numéro)

Format d'échange:

xs:token

5.19 Désignation de l'emplacement – placeName

De nombreux cantons souhaitent qu'une indication concernant l'emplacement soit jointe pour les immeubles non bâtis. Il peut s'agir par exemple d'un nom de campagne.

Tableau 17 Relations de désignation d'emplacement

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Désignation d'emplacement		1 Immeuble

5.19.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Désignation d'emplacement

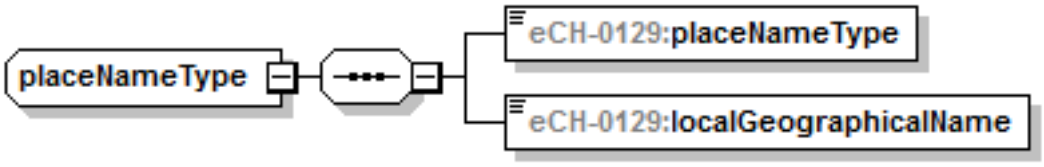

5.19.1.1 Type de désignation d'emplacement – placeNameType

Sert à localiser facilement un immeuble, le plus souvent avec le nom de campagne, le nom du lieu ou également le nom de localisation dans le cas de bâtiments sur l'immeuble.

On établit une distinction entre

0: Nom de campagne

1: Nom de lieu

2: Nom de localisation

3: Autre nom

Format d'échange:

xs:nonNegativInteger

5.19.1.2 Nom – localGeographicalName

Description dans la mensuration officielle

Format d'échange:

xs:token

5.20 Surface partielle DDP – coveringAreaOfSDR

L'entité permet de décrire à quels biens-fonds s'applique un droit distinct et durable. Ceux-ci s'étendent en partie sur plusieurs biens-fonds voire sur d'autres droits distincts et durables. Toutes les interfaces DDP / bien-fonds doivent être fournies.

Tableau 18 Relations de surface partielle DDP

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Immeuble		1 Immeuble

5.20.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l'entité Surface partielle DDP

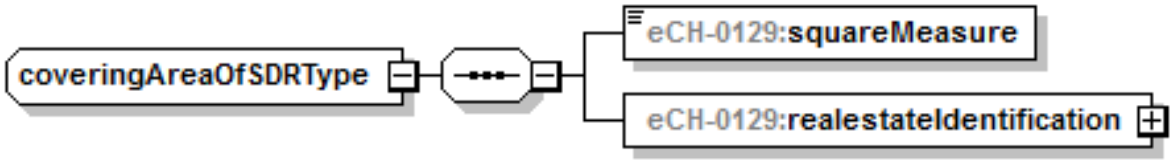

5.20.1.1 Mesure de surface – squareMeasure

Voir chapitre 5.8.1.4

5.20.1.2 Identificateur du registre foncier – realestateIdentification

Voir chapitre 5.8

5.21 Surface partielle du bâtiment – partialAreaOfBuilding

Il existe une grande quantité, variable d'un canton à l'autre, de bâtiments qui se trouvent sur plus d'un immeuble. L'entité «Surface partielle de bâtiment» permet d'indiquer sur quelle surface se trouve quel immeuble.

Tableau 19 Relations de surface partielle du bâtiment

Entité 1	Relation	Entité 2
0..* Surface partielle de bâtiment		1 Bâtiment
0..* Surface partielle de bâtiment		1 Immeuble

5.21.1 Caractères pris en compte sont les suivantss de l’entité Surface partielle du bâtiment

5.21.1.1 Mesure de surface – squareMeasure

Concernant les bâtiments couvrant plusieurs immeubles: Surface partielle de bâtiment par immeuble. Voir également le chapitre 5.8.1.4

5.22 Types généraux

5.22.1 Identificateur désigné – namedIdType

Paire de valeurs pour le transfert d’identificateurs, composé de:

- Catégorie de l’identificateur – idCategory
- Identificateur - id

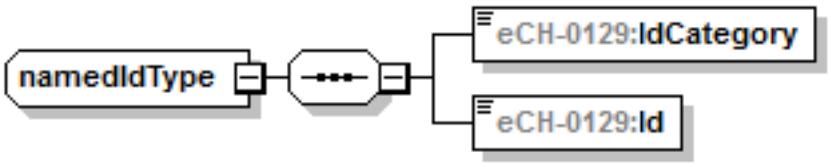

5.22.1.1 Catégorie de l’identificateur – idCategory

Désignation / nom de l’identificateur comme texte libre.

Format d’échange:

xs:token(20)

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="20"/>

5.22.1.2 Identificateur - id

Valeur / contenu de l'identificateur comme texte libre.

Format d'échange:

xs:token(20)

<xs:minLength value="1"/>

<xs:maxLength value="20"/>

5.22.2 Date partiellement connue – datePartiallyKnownType

Les indications de date ne sont pas toujours entièrement connues. Le type datePartiallyKnownType permet de transmettre une date sous l'un des formats suivants:

- Année, mois et jour - yearMonthDay
- Année et mois - yearMonth
- Année uniquement - year

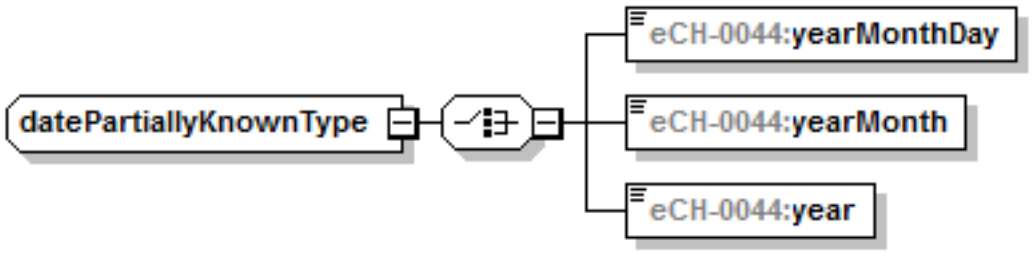

Format d'échange:

yearMonthDay xs:date
yearMonth, xs:gYearMonth
year, xs:gYear

5.22.3 Date du bâtiment – buildingDateType

La date du bâtiment peut être transmise sous l'un des formats suivants:

- Année, mois et jour - yearMonthDay
- Année et mois - yearMonth
- Année uniquement – year
- Période de construction – periodOfConstruction

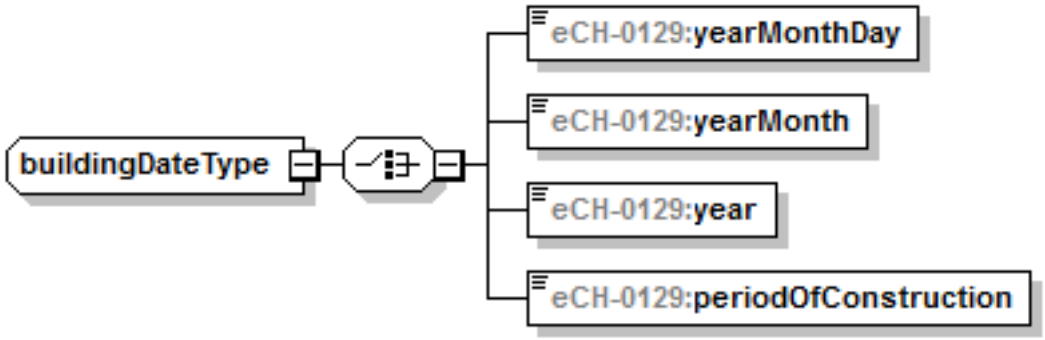

Format d'échange:

yearMonthDay xs:date
yearMonth, xs:gYearMonth
year, xs:gYear
Période de construction, periodOfConstruction, voir chapitre 5.22.3.1

5.22.3.1 Période de construction – periodOfConstruction

Les valeurs autorisées sont les suivantes:

8011 = période avant 1919

8012 = période de 1919 à 1945

8013 = période de 1946 à 1960

8014 = période de 1961 à 1970

8015 = période de 1971 à 1980

8016 = période de 1981 à 1985

8017 = période de 1986 à 1990

8018 = période de 1991 à 1995

8019 = période de 1996 à 2000

8020 = période de 2001 à 2005

8021 = période de 2006 à 2010

8022 = période de 2011 à 2015

8023 = période après 2015

5.22.4 Coordonnées – coordinates

Structure pour la transmission des coordonnées géographiques. La livraison peut être effectuée soit selon LV95, soit selon LV03.

composé de

LV95

- Renseignements concernant l'est – east
- Renseignements concernant le nord – north
- Renseignement concernant l'origine des coordonnées – originOfCoordinates

LV03

- Renseignements concernant Y
- Renseignements concernant X
- Renseignement concernant l'origine des coordonnées – originOfCoordinates

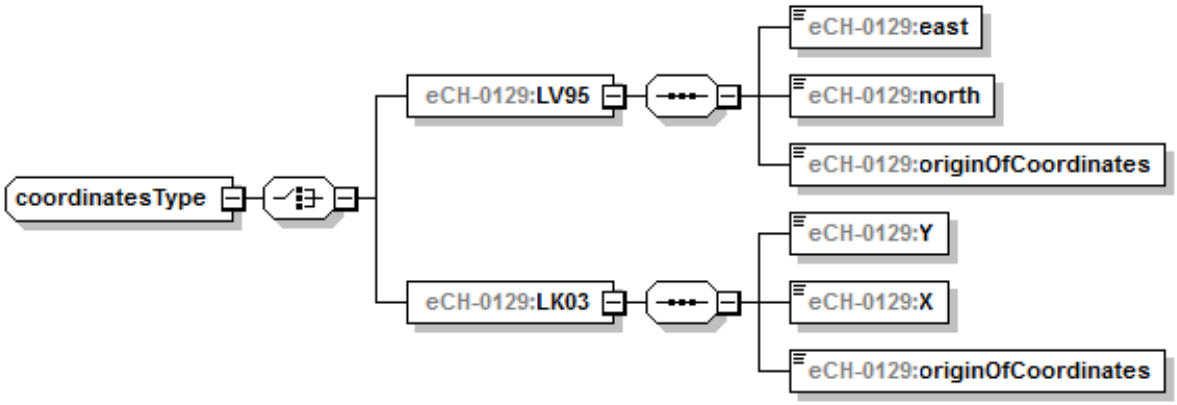

5.22.4.1 Renseignements concernant l'est – east

Format d'échange:

xs:decimal

<xs:minInclusive value="2480000.000"/>

<xs:maxInclusive value="2840000.999"/>

5.22.4.2 Renseignements concernant le nord – north

Format d'échange:

xs:decimal

<xs:minInclusive value="1070000.000"/>

<xs:maxInclusive value="1300000.999"/>

5.22.4.3 Renseignements concernant Y

Format d'échange:

xs:decimal

<xs:minInclusive value="480000.000"/>

<xs:maxInclusive value="840000.999"/>

5.22.4.4 Renseignements concernant X

Format d'échange:

xs:decimal

<xs:minInclusive value="70000.000"/>

<xs:maxInclusive value="300000.999"/>

5.22.4.5 Renseignement concernant l'origine des coordonnées – originOfCoordinates

Les valeurs suivantes sont autorisées:

901: Mensuration officielle, DM.01

902: Produites à partir de la mensuration officielle

903: Indication du géomètre conservateur

904: Indication de la demande de permis de construire

905: Office fédéral de la statistique

906: Données de GeoPost

909: Autre source

5.22.5 Valeur – valueType

Indication d'une valeur soit en CHF soit en pourcentage.

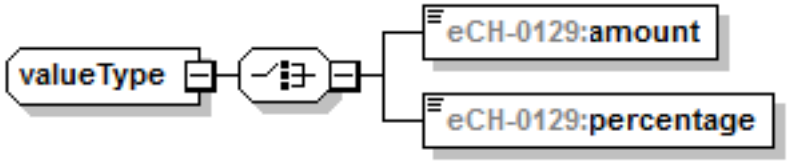

Format d'échange:

Montant – amount, decimal (12,2)

Pourcentage – percentage, decimal (5,2)

6 Priorité des annonces et structure des annonces

Les annonces elles-mêmes sont définies dans les normes de domaine correspondantes. Ce chapitre comporte néanmoins une description de la construction et le cadre d'une annonce valide en général.

6.1 Priorité des annonces

Dans le cadre de l'élaboration de normes, plus de 100 annonces ont été formulées pour commencer. Dans la première version de la norme, ces annonces ont été soumises aux priorités suivantes:

1. Doit absolument être transposée car elle est souvent standardisable et automatiquement exploitable (deux critères au moins doivent être valides).
2. Cette annonce pourrait éventuellement être complétée car elle n'est pas souvent, de manière très variable pour des raisons techniques, pas ou très partiellement exploitable ultérieurement (un seul critère doit être valide).
3. Cette annonce ne doit pas faire l'objet de plus d'investissement.

Les critères sont interprétés comme suit pour l'attribution à une priorité 1:

- Souvent:
  - Il existe un potentiel d'augmentation de l'efficacité car dans très peu de cas, beaucoup de temps (par exemple une fois pas mois avec de longues mises au point), ou bien parce qu'un peu de temps supplémentaire est accordé (une à plusieurs fois par jour).
- Standardisable:
  - Les données comprises dans les annonces sont toujours les mêmes ou bien elles comportent de petites variations (accessoires).
- Automatiquement façonnable:
  - Il y a des données dans l'annonce qui sont importantes pour la poursuite du processus du récepteur, et celles-ci peuvent être automatiquement reprises dans le processus.

Dans la première version de la norme, seules les annonces avec une priorité 1 sont prises en compte.

6.2 Structure des annonces

Les annonces sont mises en place conformément à la norme eCH-0058 Norme d'interface Cadre d'annonce. Celle-ci indique comment le paquet de données utiles doit être mis en place et comment coder les informations de transport et de triage.

Il n'est pas défini dans la présente version de la norme, quelle technologie de transport doit être employée. Une utilisation de sedex impliquerait une approbation et une intégration par l'Office fédéral pour les statistiques.

6.2.1 Paquet de données utiles

Le paquet de données utile est un fichier d'archives zippé comportant le contenu suivant message.xml (contient également le header conformément à eCH-0058 headerType) ainsi qu'un répertoire Attachment qui comprend les annonces éventuelles.

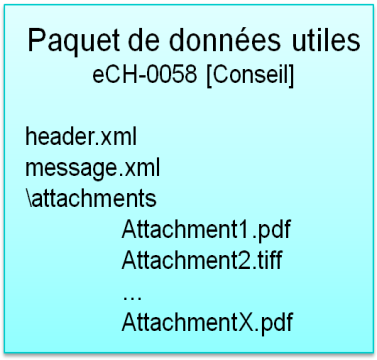

6.2.2 Header

Le header est conçu de telle sorte que certains champs soient donnés comme informations fixes tandis que d'autres puissent être définis par annonce (appelés hook, par exemple quels objets sont nécessaires pour le prétraitement). Les détails concernant la préparation et l'utilisation de l'en-tête sont disponibles dans la norme [eCH-0058] et ne sont par conséquent pas exposés ici de manière redondante.

Par conséquent, seuls les attributs, qui doivent être concrétisés pour l'entête dans le contexte du référencement d'objets, figurent dans la suite du document.

6.2.2.1 Attributs spécifiques au domaine pour le référencement d'objets

Les attributs suivants sont concrétisés ou complétés pour le référencement d'objets (uniquement définis de manière abstraite dans eCH-0058 - comme hook)

Attribut	Utilisation
Objet	Objets importants pour le prétraitement (par ex. immeuble ou personne physique) d'abord concrétisés au niveau de l'annonce (combinaison messageType/subMessageType). Continue ainsi d'exister dans le subtype «référencement d'objet» d' eCH-0058 comme hook.
messagePriority	Possibilité de donner une priorité à l'annonce sous la forme d'un nombre (au sens de l'annonce immédiate existante). Utilisation dans le concept spécifique à définir. En principe, les codes suivants valent: 0: annonce normale; 1= annonce prioritaire. L'attribut n'est pas disponible dans eCH-0058 et est intégré dans le subtype.
eventPeriod	Référence d'une annonce à une période, par exemple une année fiscale. L'attribut n'est pas disponible dans eCH-0058 et est intégré dans le subtype.

Attribut	Utilisation
Attachment	L'attribut a été défini de manière abstraite dans eCH-0058 et est concrétisé dans le subtype. Énumération des attachments pour le prétraitement. L'autorisation ou non des attachments, lesquels et combien sont des informations à définir spécifiquement par annonce. Il est par exemple possible de réaliser des objectifs relatifs à l'ordre de classement. Les documents peuvent être composés de plusieurs fichiers dans la mesure où tous les fichiers sont au même format (par ex. document TIFF de plusieurs pages). L'ordre des noms de fichiers dans la séquence pathFileName définit l'ordre des fichiers pour la représentation/le traitement du document. Les attachments sont référencés selon les attributs suivants: • title [1..1]: titre du document • documentDate [0..1]: pour la date du document, on inscrit la date d'entrée ou la date d'envoi de l'expédition correspondante. Celle-ci sert au respect de la chronologie dans le dossier (par exemple comme sous-dossier)." • leadingDocument [1..1]: document conducteur (Boolean) • sortOrder [1..1]: classement des documents selon leur importance (nombre entier) • documentFormat [1..1]: type de document comme MIME-Type, par exemple application/pdf, image/tiff. • documentType [0..1]: type du document, à définir spécifiquement au domaine si cela est nécessaire (Nombre entier). • file <pathFileName, internalSortOrder> [1..n]: chemins vers les fichiers contenus dans le paquet de données utiles, desquels le document est composé (Texte) avec l'ordre de classement (nombre entier). *Par exemple <attachment/xy.pdf, 1> pour un PDF ou [<attachment/aa.tiff,1>; <attachment/bb.tiff,2>; <attachment/cc.tiff,3>] pour un document scanné de plusierus pages au format TIFF.* Les noms des fichiers pathFileName doivent être encodés en UTF-8.
testDeliveryFlag	Pour des raisons de test au niveau du cadre de l'annonce, utilisation à détailler dans le concept de test.
extension	Prévu dans eCH-0058 pour les extensions au choix (spécifiques au domaine). Peut être utilisé pour la transposition technique des attributs spécifiques au domaine. L'utilisation n'est cependant pas obligatoire étant donné que les attributs supplémentaires peuvent également être directement définis dans le type dérivé de eCH-0058.

6.2.3 Contenu

Le contenu des annonces (contentType) est décrit au moyen des entités du modèle de données d'échange. Il sera décrit en détail dans les normes de domaine (eCH-0130, eCH-0131, eCH-0132, eCH-0133 et eCH-0134.

6.2.4 Annexes

La norme eCH-0058 approuve certains types d'annexe. Concernant l'échange de documents, seuls les formats PDF, TIFF et données vectorielles sont acceptés dans la présente norme.

Pour plus de détails, consulter la ligne «attachment» dans le tableau ci-dessus.

Il est prévoir qu'à l'avenir, les documents et dossiers aussi seront transmis. La norme eCH-0039 devra être employée pour cela.

7 Considérations de sécurité

La sauvegarde et le transfert de ces données ne peuvent être réalisés qu'en raison et dans le cadre de bases juridiques existantes et doivent respecter les directives de protection des données. Les mesures préventives nécessaires sont à prendre pour que les données puissent être transférées sans aucune erreur et que celles-ci ne puissent être consultées avant, pendant et après le transfert uniquement par des personnes autorisées.

8 Exclusion de responsabilité - droits de tiers

Les normes élaborées par l'Association eCH et mises gratuitement à la disposition des utilisateurs, ainsi que les normes de tiers adoptées, ont seulement valeur de recommandations. L'Association eCH ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des décisions ou mesures prises par un utilisateur sur la base des documents qu'elle met à disposition. L'utilisateur est tenu d'étudier attentivement les documents avant de les mettre en application et au besoin de procéder aux consultations appropriées. Les normes eCH ne remplacent en aucun cas les consultations techniques, organisationnelles ou juridiques appropriées dans un cas concret.
Les documents, méthodes, normes, procédés ou produits référencés dans les normes eCH peuvent le cas échéant être protégés par des dispositions légales sur les marques, les droits d'auteur ou les brevets. L'obtention des autorisations nécessaires auprès des personnes ou organisations détentrices des droits relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.
Bien que l'Association eCH mette tout en œuvre pour assurer la qualité des normes qu'elle publie, elle ne peut fournir aucune assurance ou garantie quant à l'absence d'erreur, l'actualité, l'exhaustivité et l'exactitude des documents et informations mis à disposition. La teneur des normes eCH peut être modifiée à tout moment sans préavis.
Toute responsabilité relative à des dommages que l'utilisateur pourrait subir par suite de l'utilisation des normes eCH est exclue dans les limites des réglementations applicables.

9 Droits d'auteur

Tout auteur de normes eCH en conserve la propriété intellectuelle. Il s’engage toutefois à mettre gratuitement, et pour autant que ce soit possible, la propriété intellectuelle en question ou ses droits à une propriété intellectuelle de tiers à la disposition des groupes de spécialistes respectifs ainsi qu’à l’association eCH, pour une utilisation et un développement sans restriction dans le cadre des buts de l’association.
Les normes élaborées par les groupes de spécialistes peuvent, moyennant mention des auteurs eCH respectifs, être utilisées, développées et déployées gratuitement et sans restriction.
Les normes eCH sont complètement documentées et libres de toute restriction relevant du droit des brevets ou de droits de licence. La documentation correspondante peut être obtenue gratuitement.
Les présentes dispositions s’appliquent exclusivement aux normes élaborées par eCH, non aux normes ou produits de tiers auxquels il est fait référence dans les normes eCH. Les normes incluront les références appropriées aux droits de tiers.

Annexe A – Références & bibliographie

Référence ou fondement	Source
[AVDM]	Modèle de données MO: www.cadastre.ch/internet/cadastre/fr/home/topics/avs/model.html
[IMORF]	Modèle de données IMORF: www.egris.ch/documents/Modèle de données KS3-20060703.zip
[AVREGBLS]	Recommandations concernant l'échange de données RegBL <> mensuration officielle: www.cadastre.ch/internet/cadastre/de/home/docu/publication/p092.html
[AVWeb]	Site MO général: www.cadastre.ch
[eCH-0007]	eCH-0007 Norme concernant les données Communes, version 5.0
[eCH-0010]	eCH-0010 Norme concernant les données Adresse postale pour les personnes physiques, les entreprises, les organisations et les autorités, version 6.0
[eCH-0044]	eCH-0044 Norme concernant les données Echange d'identifications de personne, version 4.1
[eCH-0058]	eCH-0058 Cadre d'annonce, version 5.0
[eCH-0097]	eCH-0097 Norme concernant les données Identification d'entreprise, version 3.0
[eCH-0127|	eCH-0127 Glossaire Référencement d'objets, version 2.0
[eCH-0131]	eCH-0131 Annonces de la mensuration officielle à des tiers, version 2.0
[eCH-0132]	eCH-0132 Annonces des assureurs-immobiliers à des tiers, version 2.0
[eCH-0133]	eCH-0133 Estimation dans le référencement d'objet, version 3.0
[eCH-0134]	eCH-0134 Annonces du registre foncier à des tiers, version 1.0
[eCH-0178]	eCH-0178 Norme concernant les données Pièces justificatives notariées du registre foncier, version 1.0
[eCH-0209]	eCH-0209 Annonce provisoire du registre foncier à des tiers, version 1.0
[eCHWeb]	Site général normes eCH: www.ech.ch
[EGRISDM]	Modèle de données eGRISDM: http://www.bj.admin.ch/content/bj/de/home/themen/wirtschaft/grundbuch___egris/datenmodell_egris.html (également accessible à l'adresse http://ww.bj.admin.ch)

Référence ou fondement	Source
[eGRISWeb]	Site Web général eGRIS: www.egris.ch
[RegBL-MK]	Catalogue des caractères pris en compte sont les suivantss RegBL: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/news/publikationen.Document.119053.pdf
[RegBL-TD]	Dossiers techniques du RegBL féd.: www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/00/05/blank/01/06/02.html
[REGBLWeb]	Site général RegBL: www.housing-stat.ch
[REGBLXML]	Schémas XML RegBL: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/00/05/blank/01/06/05.Document.111440.zip

Annexe B – Collaboration & vérification

Thomas von Ah, Statistik Luzern
Marcel Alder, VRSG
Mario Bargetzi, Direction des travaux publics canton de Zurich
Walter Berli, Six Group
Andreas Brühwiler, canton de Thurgovie
Christian Bütler, Office fédéral de la justice OFJ
Mario Conca, Administration cantonale Lucerne
Christiana Danuser, Assurance immobilière des Grisons
Christian Dettwiler, Chef de service / géomètre cantonal
Romain Douard, OFS
Claude Eisenhut, Office fédéral de la justice OFJ
Marcel Frei, Direction des travaux publics canton de Zurich
Heinz Fröhlich, GVZ ZH
Jakob Günthardt, GVZ ZH
Jürg Hotz, Office des géoinformations, canton de Thurgovie
Alberto Knöpfli, canton de Thurgovie
Ernst Kurer, Inspection du registre foncier St. Gall
Martin Mäusli, Office fédéral de la topographie (Swisstopo)
Amir Moshe, Office du registre foncier et de la mensuration BS
Stefan Müller, Informatik Leistungszentrum (ILZ/OW/NW)
Tanja Muñoz, GemDat Informatik AG
Nicolina Novara, Département de l'économie et de l'intérieur / Service communal / Service spécialisé Echange de données
Thomas Peterer, InnoSolv AG (NEST)
Marianne Rotzetter, OFS
Maria Rüegg, Office du registre foncier et de la mensuration du canton de Zoug
Christian Saner, Bedag Informatik AG
Sandra Schütz, Geocom AG
Martin Stingelin, Stingelin Informatik GmbH
Hugo Thalmann, a/m/t
Werner Walser, VRSG
Daniel Widmer, KMS-AG (NEST)

Annexe C – Abréviations

Abréviation	Signification
MO	Mensuration officielle
IMORF	Interface MO <> RF (entre la mensuration officielle et le registre foncier)
OFS	Office fédéral de la statistique
EDID	Identificateur fédéral d'entrée
OFRF	Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier
IDFB	Identificateur fédéral de bâtiment
E-GRID	Identificateur fédéral d'un immeuble
eGRIS	Système électronique pour la gestion des immeubles
eGRISDM	Modèle de données du projet eGRIS - Modèle de données pour le registre foncier
EWID	Identificateur fédéral de logement
RF	Registre foncier
ACB	Assurance cantonale des bâtiments
RegBL	Registre fédéral des bâtiments et des logements
OTEMO	Ordonnance technique sur la mensuration officielle (RS 211.432.21)
XML	Extensible Markup Language

Annexe D – Glossaire

Voir eCH-0127 Glossaire Référencement d'objets

Annexe E – Modifications par rapport à la version 3.0

- RFC 2014-85 L'on ne parle plus d'ELOKID mais d'identificateur fédéral de rue ESID

- RFC 2015-19 Adaptations du modèle de données du point de vue du groupe de travail Assurances
- RFC 2015-36 Nouvelle relation pour la représentation du preneur d'assurance
- RFC 2015-45 Le type d'immeuble (realestateTypeType) doit être complété de la valeur 7
- RFC 2015-47 NBIdent doit être ajouté comme élément facultatif concernant les immeubles
- RFC 2015-54 buildingVolume doit être supprimé dans InsuranceObject
- RFC 2015-55 Extension pour le bâtiment et l'immeuble
- RFC 2015-65 La modélisation du lieu (LocalityType) ne permet pas une affectation explicite du nom long et du nom abrégé.
- RFC 2015-67 identND (NBident) n'est pas écrit de la même manière et doit être harmonisé.
- RFC 2015-68 La définition de l'année de construction devrait être mieux délimitée
- RFC 2016-6 nouveau caractère pris en compte sont les suivants localID (impératif) dans InsuranceObject
- RFC 2016-7 yearOfConstruction doit être supprimé de l'objet d'assurance
- RFC 2016-8 Un nouvel objet insuranceValue doit être créé
- RFC 2016-9 La relation entre insuranceObject et ValueType doit être supprimée
- RFC 2016-10 Nouvelles relations de l'insuranceObject pour la personne
- RFC 2016-11 Nouvelle modélisaiton de l'estimation
- RFC 2016-17 L'entité type de valeur (valueType) doit être supprimée.
- RFC 2016-18 Ajout d'une nouvelle entité selon la nouvelle version du catalogue des caractères pris en compte sont les suivantss
- RFC 2016-19 Ajout de nouveaux caractères pris en compte sont les suivantss selon la nouvelle version du catalogue des caractères pris en compte sont les suivantss

- RFC 2016-20 Modification des valeurs de statut pour le projet de construction, bâtiment et logement
- RFC 2016-21 Caractères pris en compte sont les suivants «Date Annulation» renommée en «Date Expiration du permis de construire»
- RFC 2016-22 Adaptations du caractère pris en compte sont les suivants Motif d'autorisation et suppression du caractère pris en compte sont les suivants Zone de construction
- RFC 2016-23 Adaptations du caractère pris en compte sont les suivants Description Projet de construction
- RFC 2016-24 Adaptations du caractère pris en compte sont les suivants Nom du bâtiment
- RFC 2016-25 Adaptations du caractère pris en compte sont les suivants Classe de bâtiment
- RFC 2016-26 Adaptations du caractère pris en compte sont les suivants Catégorie de bâtiment

- RFC 2016-27 Adaptation du caractères pris en compte sont les suivants «Type d'usage du logement»
- RFC 2016-28 Adaptation du caractères pris en compte sont les suivants «Etage»

- RFC 2016-29 Suppression du caractère pris en compte sont les suivants existantes

- RFC 2016-31 Adaptation de l'entité pour la propriété fiscale
- RFC 2016-32 Nouvelle valeur pour le type de relation pour la propriété fiscale
- RFC 2016-33 L'élément Type de propriété doit être supprimé de l'entité Propriété fiscale

Annexe F – Modèle de données d'échange

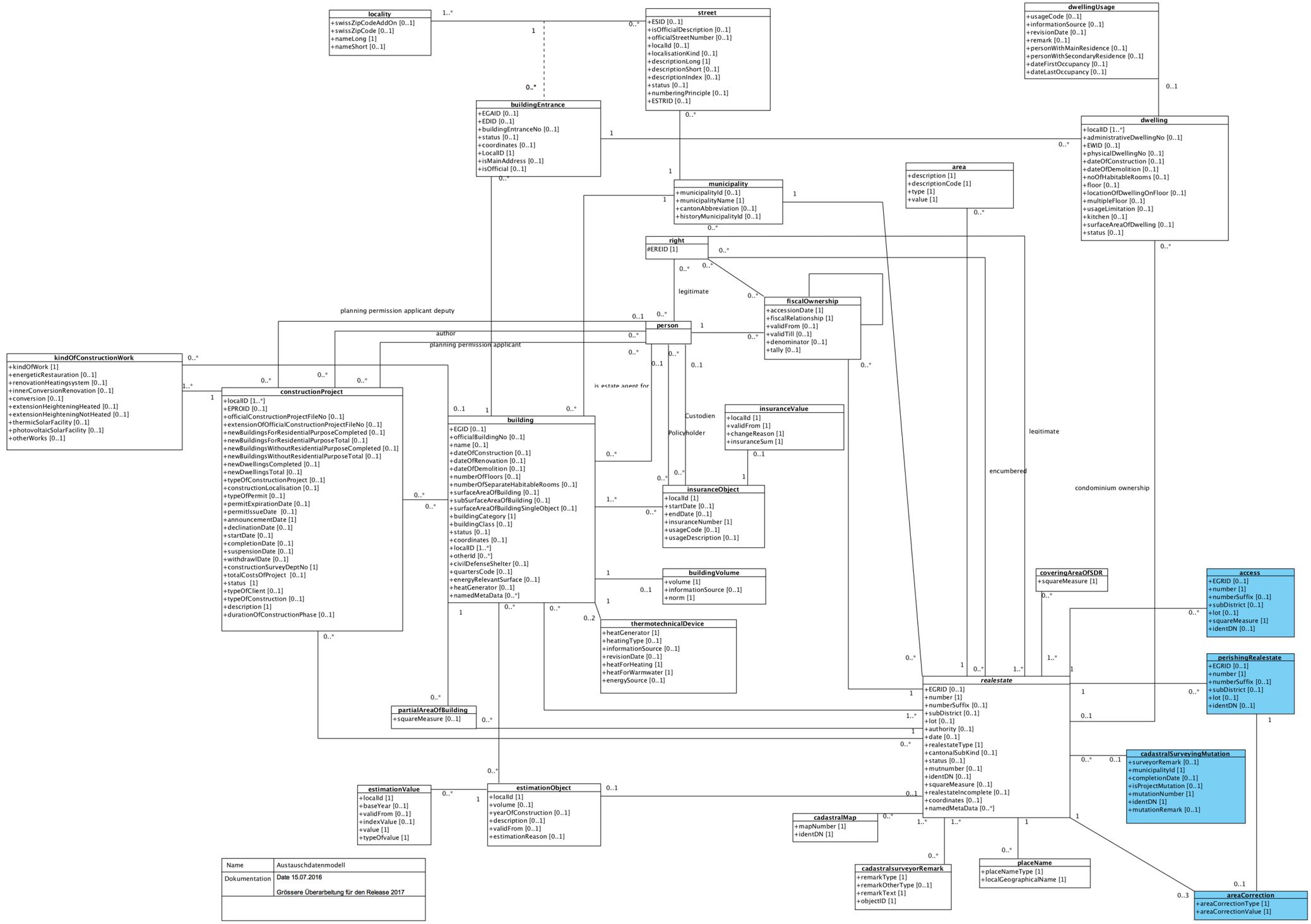
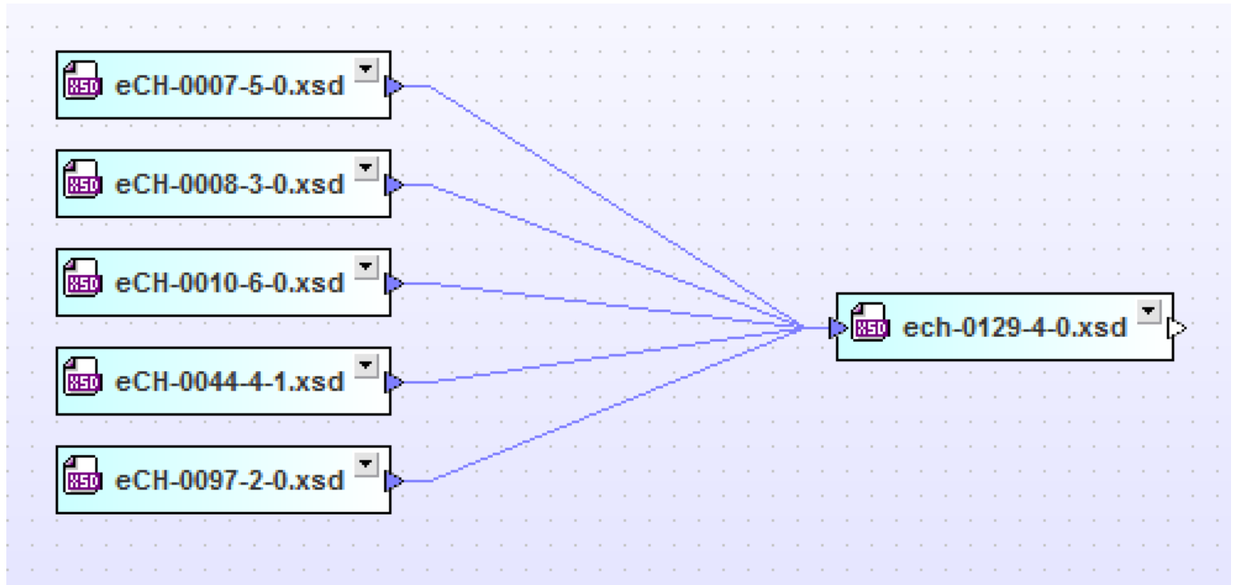
Annexe G – Dépendances